ANNEE UNIVERSITAIRE 1974 - 1975

Nº 6

CONTRIBUTION A L'ETUDE DE L'APPROVISIONNEMENT EN VIANDE AU TOGO

THESE

Présentée et soutenue publiquement le 24 Mars 1975 devant la Faculté de Médecine et de Pharmacie de DAKAR pour obtenir le grade de DOCTEUR VETERINAIRE

DIPLOME D'ETAT

pa r

DJATO Kossi Nestor

Né en 1949 à Koka Niamtougou (TOGO)

Président de Thèse: M. François DIENG: Professeur à la Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie de DAKAR

ANNEE UNIVERSITAIRE 1974-1975

DIRECTEUR : PROFESSEUR JEAN FERNEY

PERSONNEL ENSEIGNANT

1) PERSONNEL A PLEIN TEMPS

	Jean Pierre	FERNEY ถบดู	PROFESSEUR " "	Pathologie Médicale Pathologie de la E eproduction Anatomie-Histologie-Embrio- logie
	Jean Jacques	BUSSIERAS ROZIER	n	Parasitologie-Zoologie Anatomie Pathologique Denréologie
	Jean Ah. Lamine	CHANTAL N'DIAYE	Maître de Conférence "	Microbiologie-Immunologie Pathologie Infectieuse Zootechnie-Alimentation
	Alassane	SERE	Maître Assistant	Physiologie-Thérapeutique
2)	PERSONNEL VAC	CATAIRE		
	Oumar Jacques	SYLLA JOSSELIN	PROFESSEUR Fac de Phar. PROFESSEUR	
			Fac de Phar.	DIOCHIMIE

.../...

René	N'DOYE	Chef de travaux Fac de Médecine	Biophysique
Guy	MAYNART	Maître Assistant Fac de Pharmacie	Botanique
J. Claude	LEPRUN	Chargé de Recher- ches ORSTOM	Agronomie
Hubert	GIONO	Professeur Fac de Pharmacie	Pharmacodynamie Thérapeutique
Georges	GRAS	Maître de Confé- rence Fac. Phar.	Toxicalogie
Madiké	NIANG	Assistant Fac. Lettres	Bioclimatologie
	BATHILY	Assistant Fac. Sciences Juridiques et Economiques	Drait
PERSONNEL	EN MISSION		
Michel	FONTAINE	Professeur E.N.V. LYON	Pathologie Médicale
Marcel '	THERET	Professeur E.N.V. Alfort	Zootechnie-Productions animales
André	CAZIEUX	Professeur E.N.V. Toulouse	Pathologie chirurgicale
Mme Burgat	SACAZE	Maître-Assistant Agr. E.N.V. Toulouse	Biochimie vétérinaire
Robert	BOIVON	Maître-Assistant	

Agr. E.N.V. Lyon Physiologie.

3)

A LA MEMOIRE DE MES PARENTS

A MES FRERES ET SOEURS

A MA FEMME

A MES AMIS ET CAMARADES

A TOUS MES MAITRES

A MONSIEUR LE PROFESSEUR FRANCOIS DIENG

Professeur à la Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie de Dakar

Qui nous a fait le grand honneur d'accepter la présidence de notre jury de thèse. Nos respectueux sentiments.

A MONSIEUR LE PROFESSEUR JACQUES ROZIER

Professeur à l'Eccle Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires de Dakar

Qui nous a inspiré le sujet de cette thèse et nous a aidé de ses précieux conseils. Nos sincères remerciements.

A MONSIEUR LE PROFESSEUR ANDRE MAZER

Professeur à la Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie de Dakar

A MONSIEUR LE PROFESSEUR PIERRE CUQ

Professeur à l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires de Dakar

A MONSIEUR LE PROFESSEUR JEAN BUSSIERAS

Professeur à l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires de Dakar

A MONSIEUR LE MAITRE DE CONFERENCE HENRI PINATEL

Professeur à la Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie

Qui nous font l'honneur de participer à notre Jury de thèse Notre respectueuse gratitude. "Par délibération la FACULTE et L'ECOLE ont arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elles n'entendent leur donner aucune approbation ni improbation".

INTRODUCTION

Le Togo est situé entre le 6ème degré et le 11ème degré de latitude nord ; en longitude, entre le méridien de Greenwich et le méridien 1° 40 est. Avec une superficie de 56.750 Km2, situé entièrement sous les tropiques, il réunit deux facteurs naturels physiques défavorables à la production animale.

Son exiguité limite les possibilités de parcours des animaux. La rudesse de son climat conditionne la pathologie et agit directement sur la physiologie animale.

En dehors des facteurs climatiques et physiques, le grand handicap est le facteur humain. Le peuple togolais pratique une agriculture de subsistance. L'élevage bovin passe de plus en plus aux mains de gardiens peuls. L'agriculteur ignore le profit qu'il peut tirer de l'élevage.

Cette agriculture où prédomine la production végétale fait du Togo un pays importateur de viande. Le Togo importe 30 % de ses abbatages bovins contrôlés. A une demande croissante en viande de boucherie, vient s'ajouter la difficulté de l'approvisionnement.

En raison de son caractère importateur, la production animale sera affectée par la sécheresse qui a frappé les pays sahéliens. Ces pays exportateurs devront fournir des efforts pour reconstituer leur élevage et faire face à la demande nationale des produits carnés. Cela entraîncara une réduction de læurs exportations. Elles seront dirigées vers les pays importateurs, qui payent mieux et qui ont des facilités douanières.

C'est pour cette raison, que nous entreprenons à titre indicatif ce travail.

PREMIERE PARTIE

/Caractéristiques et productivité de l'élevage togolais/

1. Facteurs de la productivité ·

La productivité d'un élevage peut être représentée par le pourcentage d'animaux prélevés chaque année dans un troupeau. C'est la productivité numérique par opposition à la productivité pondérale. La productivité pondérale est le nombre de kilogrammes de viande carcasse produits annuellement par tête entretenue dans un troupeau.

La productivité pondérale et la productivité numérique sont fonction des facteurs climatiques, sanitaires, zootechniques et humains.

1. 1 Le climat ·

Il se définit comme étant la résultante des effets conjugués de la pluviomètrie, de la température, de l'hygrométrie et des vents.

1. 1.1 Pluviométrie

Le Togo est soumis à deux régimes de pluies : guinéen et soudanien tempéré.

Au nord du Togo (Nord du 8° N), le climat est de type soudanien. Les pluies tombent de mars à octobre. De novembre à mars c'est la saison sèche. La hauteur annuelle des pluies varie de 1.200 mm à 1.300 mm aux Monts Fazao. Elle est de 1.600 mm dans les montagnes d'Alédjo et de 1.100 mm à 1'extrême nord du pays.

Au sud du pays (sud de 8° N) le climat appartient au type guinéen par les caractéristiques suivantes :

- 2 saisons sèches de novembre à mars et de juillet à septembre.

- 2 saisons des pluies de mars à juillet et de septembre à novembre.

La moyenne annuelle des précipitations est de 800 millimètres. Ces précipitations augmentent vers l'intérieur et atteignent 1.500 à 1.700 millimètres sur les versants montagneux de l'Akposso.

Comme nous l'indique le tableau N°1 : Lomé et la région sud demeurent les points les moins arrosés.

TABLEAU Nº1:

LIEUX	Unité : Kilomètre ; distance de la côte	Précipitations en millimètres
Lomé	0	790
Anécho	0	872
Tsévié	3 0	1 039
Tabligbo	40	1 107
Agbélouvé	60	1 240

Cette anomalie de la pluviométrie s'explique par l'orientation de la Côte qui est parallèle à la direction des vents, l'influence du courant marin froid et l'existênce de l'harmattan(19).

A l'exception de quelques déficits pluviométriques, le climat du Togo permet une bonne culture herbagère. Au nord du pays, les réserves fourragères ne se forment que pendant l'unique saison des pluies. Un déficit pluviométrique entraînera une mauvaise formation des pâturages naturels. Cela sera d'autant plus grave que ce déficit se situera en zone de production.

1.1.2 Température

Du Sud vers le Nord, les températures moyennes maximales augmentent,

alors qu'inversement, les températures moyennes minimales dimdnuent. Ainsi les écarts de température augmentent au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la côte. Tableau N°2.

TABLEAU Nº2 :
Températures moyennes maximales et températures
moyennes minimales (1970.(19) :

SIALDING		Nuadja		: Mango					
maximum moyen:	30° 4	31° 1	32° 2	34° 4 !					
! minimum moyen:	22º 8	21° 4	18º 6	19° 1					
! écarts :	7º 6 :	9° 7	: 13° 6	: 15° 3 !					

Les plus fortes chaleurs se font sentir en fin mars et début avril. Août est le mois le moins chaud de toute l'année.

Les températures élevées entraîment chez les ruminants une baisse de l'appétit. Les fortes chaleurs réduisent le temps de pâture des animaux. Cet effet est net au nord Togo chez des races qui sont déjà à faible rendement.

De plus les chaleurs excessives ont un effet néfaste sur la spermatogénèse. Ceci rend difficile l'introduction de géniteurs mâles des pays tempérés.

1. 1.3. L'Hygrométrie et les vents

L'hygrométrie du climat togolais est influencée par l'harmattar. et la mousson. Sous le climat guinéen la mousson, vent océanique, apporte la pluie. Le degré hygrométrique atteint son maximum en août. Dans le sud du pays il est de 85 %. L'harmattan , vent sec, poussiéreux, souffle du Nord vers le Sud, de décembre à janvier. Il a une humidité basse et provoque une forte évaporation. Le degré hygrométrique est de 15° au Nord et de 70° au Sud.

La température et le degré hygrométrique sont des facteurs climatiques importants en élevage. Ils sont la cause de l'acclimatement ou du non acclimatement de géniteurs étrangers. Les géniteurs des climats tempérés, sous climat chaud et humide, manifestent de la nonchalance et de la frigidité sexuelle. Les chaleurs humides provoquent la prolifération de la faune parasitaire, qui reste l'une des principales caractéristiques de la pathologie de l'Afrique tropicale.

1. 1.4. Hydrographie

Elle résulte de la pluviomètrie et du relief. On distingue deux réseaux : Au centre et au Sud le réseau du Mono. Il couvre la moitié méridionale du pays. Le Mono, principal fleuve, prend sa source au Dahomey. Il a pour affluents : l'Ogou, l'Anié, l'Amou. Le réseau de l'Oti draîne la plaine de Mango. Le Kara, le Mô et le Koumongou sont ses affluents. Le régime des cours d'eau dépend des saisons de pluies. Les rivières ont une seule crue au Nord, deux au Sud. En saison sèche, les cours d'eau du Nord tarissent. (Figure N° 1).

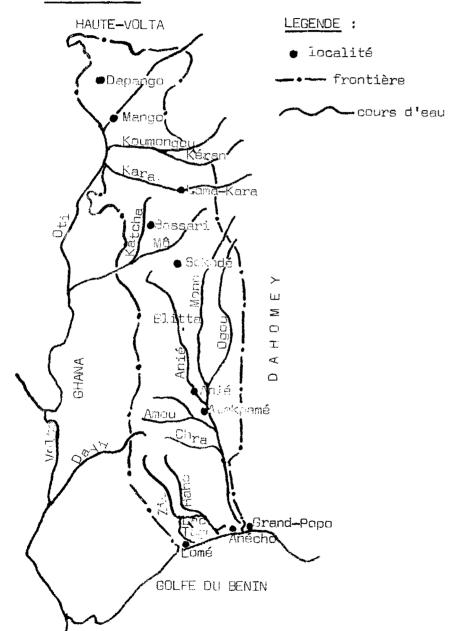
Pendant les saisons des pluies, les animaux s'abreuvent dans les marigots ot les mares. Les difficultés d'abreuvement se font sentir lorsque les cours d'eau tarissent. Les animaux font alors de longues distances à la recherche des points d'eau.

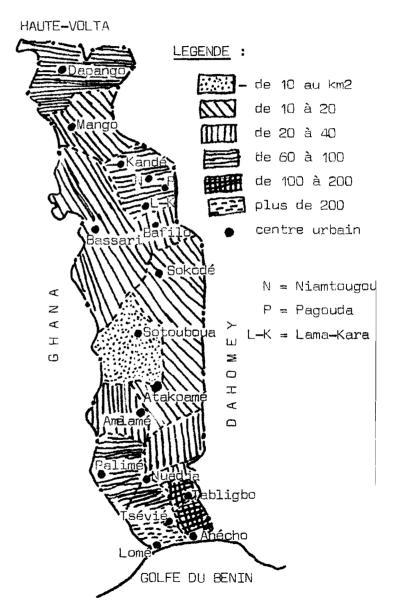
1. 2. Le sol

Les sols du Togo peuvent être classés en trois catégories : les sols riches, les sols relativement fertiles et les sols pauvres.

FIGURE Nº1.
HYDROGRAPHIE

FIGURE N°II. Densités régionales de la population(19)





1. 2.1. Les sols riches

Ils forment des tâches disséminées du Nord au Sud. Ils s'étendent sur la plaine du Sud-Togo jusqu'à la ligne joignant : Tsévié à Kouvé. On les trouve également dans l'Akposso et le Litimé. Ce sont des sols fertiles, profonds, faciles à travailler.

1.2.2 Les sols relativement fertiles

Ils correspondent aux terrasses alluviales des vallées de l'Oti, du Mono, du Zio, du Haho et aux sols "ferrugineux tropicaux" du Nord-Togo.

1. 2.3. Les sols pauvres

Ils sont de trois types :

- a) les sols latéritiques de la péné-plaine du précambrien ;
- b) les sols squelettiques de montagnes de la Kara ;
- c) les sables marins du cordon littoral.

Le dixième seulement des sols est cultivé. Le pourcentage de superficie cultivée varie d'une région à une autre. La carte de la densité de la population (Figure N° II) nous montre que les régions à forte densité humaine ont les superficies cultivées les plus grandes. Dans ces régions l'élevage bovin se trouve limité par l'extension des cultures vivrières. La dissociation entre l'élevage et l'agriculture provoque un antagonisme entre la production végétale et la production animale.

Les régions à faible densité présentent un grand intérêt pour l'élevage bovin. Une opération de colonisation permettra une intégration de l'animal dans la production agricole.

1. 3. La végétation :

La cocoteraie domine sur la bande littorale. A cette cocoteraie, font suite les restes d'une formation forestière apparentée à la forêt dense. Dans le bassin du Mono et la plaine de l'Oti on a des savanes arborées. Les galeries forestières bordent les cours d'eau. La strate arborée de cette végétation est formée de Khaya, Terminalia, Pterocarpus borassus, Daniella, Kapokia, Elaeis guineensis, Adansonia digitata et Mangifera indica. Le tapis herbacé est formé de graminées des colline des plateaux et des plaines. Les graminées sont en majorité de grandes andropogonées. Dès la tombée de la pluie l'herbe pousse. Elle est verte, abondante, riche en azote. Elle constitue un fourrage excellent. Très rapidement elle grandit, se lignifie et sa valeur fourragère diminue. Ses parties aériennes se dessèchent sous l'effet de l'harmattan . C'est le moment des feux de brousse et elle sera brûlée.

Il ne reste plus que les galeries forestières et la strate arborée qui constitue le pâturage aérien pour les chèvres et les moutons.

La disparition du pâturage sous l'action de l'harmattan et des feux de brousse, associée au tarissement des points d'eau, occasionne la divagation des troupeaux en saison sèche.

1. 4. Le cheptel

1. 4. 1. Facteurs sanitaires

Les conditions sanitaires du Togo restreignent les possibilités d'extension de l'élevage. Les maladies microbiennes et virales causent de très grandes épizooties. En 1965 la peste bovine a décimé les troupeaux. Les pertes causées par la péripneumonie bovine s'évaluent à 11.000 têtes par an au cours de ces cinq dernières années (70).

Sans causer les ravages de la peste ou de la péripneumonie, les maladies parasitaires revêtent une très grande importance. Elles sont responsables de la médiocrité de nos races. Le climat favorise la pullulation des glossines, des tiques et quantité de parasites gastro—intestinaux. La trypanosomiase, maladie transmise par les glossines, est la cause de la faible productivité de l'élevage togo—lais. Dix millions de Km2 du continent africain sont privés d'élevage à cousesdes glossines. Leur disparition permettrait de nourrir 125 millions de têtes, soit une population bovine supérieure à toute la population bovine actuelle du continent africain (48).

1. 42. Facteurs zootechniques

Avant d'aborder les problèmes zootechniques, définissons le cheptel. Le cheptel est l'ensemble du bétail.

Selon CORNEVIN, le bétail est l'ensemble des animaux domestiques exploités par l'homme.

Le bétail togolais est composé d'animaux de boucherie auxquels nous ajoutons la volaille. Les espèces utilisées sont : les bovins, les ovins, les caprins et les porcins. Tout le cheptel est constitué de races locales aux faibles rendements. Elles ont l'avantage d'être adaptées au milieu et au degré d'évolution de l'éleveur togolais. L'élevage de bovins se fait en petits troupeaux de 10 à 25 têtes chez les éleveurs—agriculteurs. Chez les gardiens peuls, ce sont des troupeaux de 50 à 100 têtes. Ils correspondent à un assemblage d'amnimaux appartenant à plusieurs propriétaires. L'élevage des petits ruminants et des porcins est tenu exclusivement par les cultivateurs togolais. Les petits ruminants se conduisent en troupeaux de 30 à 50 têtes au pâturage dans la région des savanes. Dans la région de la Kara ce sont le plus souvent des animaux de case. Les cultivateurs entretiennent deux à trois truies et un verrat par porcherie. L'élevage de la volaille est du type fermier.

A) Les races .

Les races bovines sont des taurins trypanotolérants, de petite taille. Leur aire géographique couvre la zone d'existence de la mouche tsé-tsé. Au sud, dans la zone côtière, on a la race des Lagunes ou la race Baoulé. Au fur et à mesure qu'on remonte vers le nord du pays, la race des Lagunes augmente de taille. Les masses musculaires deviennent plus importantes. Au centre du pays elle prend le nom de race Somba, et race Borgou à l'extrême nord.

La race borgou ·

Son aire géographique couvre la zone de production des ruminants. C'est la partie septentrionale du Togo en débordant sur le haut Dahomey où l'on rencontre le Zébu. Figure N°III.

Selon DOUTRESSOULE, elle dériverait de la race N'dama. Ce serait alors une sous-race adaptée à un milieu différent et métissée avec la race des Lagunes(34). Cette hypothèse n'explique pas l'inexistence de la race N'dama au Togo avant l'importation des géniteurs N'dama en 1960. L'augmentation de taille des animaux du Sud au Nord laisse supposer, qu'il aurait eu au cours des âges, une infusion de sang Zébu, dans la race locale. De toutes les races locales, c'est la race Borgou qui présente la meilleure conformation bouchère. DOUTRESSOULE décrit le mâle comme étant un animal "très près de terre. Les extrémités sont fines et courtes, le tronc ample la musculature développée, le tempérament calme. Les beaux mâles pèsent 300 Kg"(34).

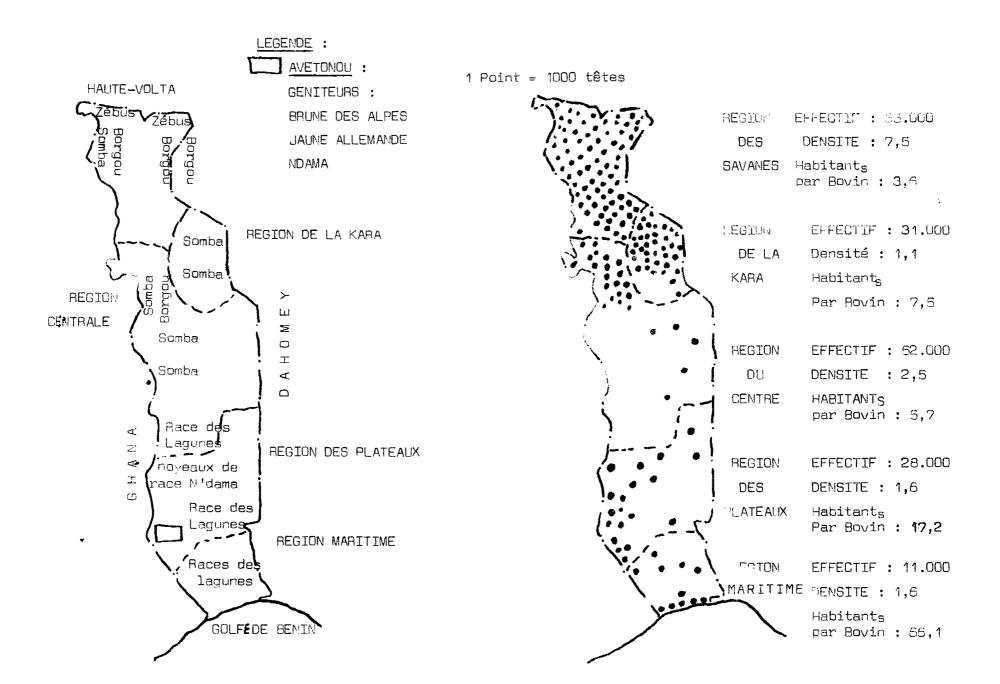
Il existe dans la limite nord du Togo, des troupeaux composés de races Borgou, Somba, de Zébus et de leurs croisements. Sur les 194 000 têtes de bovins, YABOURI évalue le nombre de Zébus à un millier de têtes (70).

FIGURE M'III.

Répartition des races bovines

FIGURE NºIV.

Répartition des bovins (18).



Dans le cadre de l'émélioration génétique du cheptel bovin, l'Etat togolais a introduit en 1960 des géniteurs n'damas, la race jaune allemande et la brune des Alpes. La congrégation religieuse de Dzogbégan a introduit le wakwa. De toutes les races importées, il n'y a que la race n'dama qui a eu un effet positif. On trouve des noyaux de race n'dama et de leurs croisements avec la race locale dans la région des plateaux. La brune des Alpes et la jaune allemande sont encore entretenues à la station de recherche d'Avétonou. Tous les wakwas sont morts de streptothricose.

Ovins et caprins '

Les ovins et les caprins qu'on rencontre dans les élevages sont de race djallonkée. C'est une race de petite taille, trypanoto-lérante. Elle s'adapte facilement dans les zones humides à élevage sédentaire. Le mouton et la chèvre djallonkés sont les mieux indiqués pour l'élevage familial.

On trouve dans les centres urbains et semi—urbains des croi sements du mouton djallonké et du mouton du Sahel. Ce métis prend le nom de mouton de Vogan dans la région maritime.

C'est à la suite de l'introduction de deux béliers qui ont résisté aux intempéries, que l'on a obtenu des saillies en monte naturelle chez les brebis locales. Constatant la bonne conformation des hybrides de première génération, les propriétaires procédèrent à l'élimination des béliers locaux et des mauvais géniteurs hybrides.

La population musulmane tente encore aujourd'hui de nombreux croisements dans les autres centres urbains. Après l'importation des moutons du Sahel pour la Tabasky, elle garde un couple. Les résultats ne sont pas aussi satisfaisants que ceux obtenus à Vogan.

Le porc

Le porc local est un animal rustique et prolifique mais de faible poids. Il donne généralement 12 porcelets par portée et son poids à l'abattage n'excède guère 60 Kg. Aucune tentative d'amélioration n'a été effectuée sur cette race. En 1960 le Togo a importé des reproducteurs Tamworth et Lergewhite. L'élevage des races améliorées s'est développé dans la région maritime et des plateaux par l'ouverture de quelques porcheries modernes. A partir de 1965 le centre expérimental d'Avétonou a introduit le porc rustique allemand.

La volaille

La poule locale répond mieux à l'élevage de type fermier. On la rencontre sur toute l'étendue du territoire. La pintade est élevée au nord du pays par troupeaux de 50 à 200 têtes.

B. Evolution du cheptel national

Selon les statistiques de la Direction de l'élevage, le cheptel togolais n'a cessé de croître malgré quelques vagues d'épizooties qui ont décimé de temps en temps les troupeaux de bovins de petits ruminants et de porcins. (Tableau N°3).

TABLEAU N°3:
Evolution des effectifs du cheptel:

=-										
!	ANNEES	:		N	OMBRE DE		TETES(12).			! _!
!!!	7000000	:	Bovins	-	Ovins et Caprins	_	Volailles	: :	Porcins	! !
!	1960	:	138 595	:	759 011	:	986 306	:	202 320	!
!	1961	:	143 860	:	802 318	:	1 090 506	:	177 005	!
!	1962	:	140 870	:	895 985	:	1 027 527	;	188 241	!
!		:		:		:		:		ţ

```
!
                                                                   į
          :
   1963
               157 975
                              952 850 :
                                           1 293 870:
                                                        199 805
   1964
               165 515
                            1 032 260 :
                                           1 439 537:
                                                        222 988
                                                                   ļ
   1965
               170 454
                            1 149 853 :
                                           1 518 581:
                                                        225 749
į
   1966
                            1 179 236 :
                                           1 787 581:
                                                        223 818
               169 397
   1967
               173 027
                            1 195 311:
                                           1 874 525:
                                                        215 152
                         :
Į
   1968
                            1 211 880 :
                                           1 905 820:
               176 864
                                                        243 791
                                                                   !
   1969
               175 724
                            1 130 487 :
                                           1 874 181:
                                                       630 677
                                                                   Ţ
1
   1970
               194 335
                            1 166 427 :
                                           1 991 434:
                                                        195 914
                                                                   ţ
   1971
               191 846
                              971 949 :
                                           2 075 613:
                                                        204 189
   1972
               198 863
                            1 340 605 :
                                           2 158 770:
                                                        218 797
                                                                   !
   1973*
              208 297
                            1 347 849 :
                                           2 183 255:
                                                        246 948
                                                                   ţ
```

* Les effectifs de 1973 sont la somme des effectifs régionaux présentés dans les rapports annuels régionaux. Pour la région maritime l'effectif de la région a été obtenu par la somme des effectifs des circonscriptions d'élevage. Les statistiques

de 1973 sont encore non officielles.

Le croît :

On distingue le croît réel du croît apparent.

L'augmentation relative du troupeau entre deux années consécutives est le croît apparent. Le croît réel représente, l'excédent de génisses en âge de reproduction par rapport aux femelles de la première classe de reproductrices qu'elles remplacent(38).

Le croît apparent sur l'ensemble du cheptel togolais est de 2,3 % par an pour les bovins, 3,3 % pour les petits ruminants. Le croît apparent des porcins est très variable d'une année à une autre(60).

Le croît apparent peut être momentanément positif par simple thésaurisation ou sous-exploitation du cheptel.

Le croît réel donne le reflet réel de l'avenir du troupeau. Il peut être nul ou négatif du simple fait que l'effectif des femelles reproductrices demeure stationnaire ou diminue. Nous ne disposons pas de renseignements sur le croît réel du cheptel togolais.

C) Répartition du cheptel par région

Le cheptel est inégalement réparti du nord au sud du pays. (Tableau N°4).

TABLEAU Nº4:

Répartition par région des effectifs du cheptel de 1972 (D'après J. Sarniguet ; Y. Legrand) Unité : en milliers de têtes et en pourcentage :

! REGIONS			BOVINS			OVINS :										
	:	Nombre	:	%	:	Nombre	:	%	:	Nombre	:	%	:	Nombre	:	%
! Maritime				5,5	:	10 %, 1	:	14,3	:	100,0	:	1 3, 9	:		:	44,4
! Plateaux		-				152,7	:	21	;	141,2	:	19,7	:		:	16,4
! Centrale				25 , 9	:	83,5	:	11,4	:	96,7	:	13,4	:		:	19,1
! Kara		31,7	:	15,9	:	89,3	:	12,2	:	106,2	:	14,8	:		:	7,1
! Savanes		7 3, 9	:	37, 2	:			41,1	:	274,3	:	38,2	:		:	13
! Togo		-			:	<i>7</i> 27 , 7	:					100	:		:	100,0

40 % du cheptel bovin, ovin et caprin sont concentrés dans la région des savanes. La moitié des porcins se trouve dans la région maritime. L'effectif des volailles est également plus important au Nord. La région des Savanes produit plus de volailles que l'ensemble des productions de la région des plateaux et de la région maritime.

La densité du bétail au Km2 et le nombre de têtes entretenues par habitant . sont présentés à la figure N° IV .

Le nord du pays est la zone de production. Les régions des Savanes, de la Kara et du Centre sont les zones d'approvisionnement en animaux de boucherie.

1.4.3. Facteurs humains de l'élevage togolais

A)- Les éleveurs

Nous ne disposons d'aucun document écrit sur les problèmes socio-économiques de l'élevage au Togo. Ce n'est pas un problème spécifique au Togo. Il concerne tous les états du Bénin. Plusieurs auteurs ont voulu attribuer le goût de l'élevage aux seules populations blanches et à leurs métis. DOUTRESSOULE éprouve beaucoup de difficultés pour prouver l'origine de nos races bovines. Il conclut avec CORDEMOY: "Cependant, certaines races d'animaux domestiques telle la race somba ou des lagunes, les poneys, la race naine de chèvre de la côte qui ne se rattachent à aucune des races importées, ainsi que les méthodes d'élevage de leurs propriétaires semblent indiquer la présence de noyaux autochtones" (34). DOUTRESSOULE évoquait en même temps le problème humain de l'élevage. En 1971 AMEGEE nous donne les populations d'éleveurs de 1957 à 1959 {Tableau N°5}.

TABLEAU N°5 : échantillon représentatif des éleveurs. (D'après AMEGEE M.) (17).

========== ! ! CENTRES								8				
!	į	Peuls	:	Paysans	3:	Peuls	:	Paysans	:	Peuls	: F	aysans
	:	544	:	178	;	594	:	213	:	606	:	593
! Sokodě !	:	633	:	986	:	667	:	914	:	747	:	1 042
! Atakpamé	:	94	:	5	:	93	:	6	:	106	:	13
· ! Dayes !	:	44	:	~	:	44	:	~	:	44	:	-
! Région maritim !	e	314	:	1	:	283	:	1	:	3 08	:	1
! TOTAL	:	1 629	:	1 170	:	1 681	:		:	1 811	:	1 655
Il disting											:=:	

A ces deux groupes d'éleveurs, ajoutons les Rimaîbés qui sont des esclaves des Peuls.

Les Peuls

Les peuls sont considérés jusqu'à présent par les autres ethnies comme une éthnie étrangère. Nous tenterons d'analyser leur
migration et leur sédentarisation au Togo. Il y a eu deux mouvements migratoires : l'un les a conduit au Togo par le nord et
l'autre par le centre du pays.

Les premiers peuls arrivés au Togo seraient probablement de la famille Sylla. Les Sylla pratiqueraient le gardiennage des boeufs au nord du Ghana. Une querelle entre eux et les Tchokossis les obligea à quitter le pays. Les uns remontèrent vers la Haute Volta et le Niger. Les autres vinrant s'installer au nord de Dapango (Togo) vers 1750.

Les peuls du clan Diallo étaient spécialistes en élevage et vente des chevaux. Ils vinrent au Togo pour la vente des chevaux aux cavaliers tchokossis dans le nord. Ils les perdirent par suite des épizooties et changèrent d'activité.

Vers 1800 arrivèrent les peuls de la famille Bary. Le père d'Assoumana Bary est originaire de Guinée. Après une querelle, Assoumana se sépare de son frère Gouro. Il prit le chemin de l'Est et arriva au Niger dans la subdivision de Say. C'est alors qu'Assoumana Bary nait puis grandit, quitte sa famille après s'être querellé avec sa soeur ainée Djénaba. Il erre jusqu'à Kantindi (Nord-Togo) où il s'installe chez le chef de canton. Le chef de canton lui trouve une jeune fille peule du clan Sylla.

Ainsi naquirent les trois principaux clans peuls du nordtogo.

La migration qui conduisit les peuls à entrer au Togo par le centre serait liée aux guerres de religion ou à l'histoire de l'empire peul du Macina. Selon le chef peul de Kadjala, leurs encêtres seraient venus s'installer au Niger et au nord-Nigéria. Ceux du Nigéria passèrent plus tard au Dahomey puis au Togo. Ils entrèrent par le centre et s'installèrent à Tchamba. De Tchamba, ils remontèrent vers le Nord et se disséminèrent dans toute la région du centre.

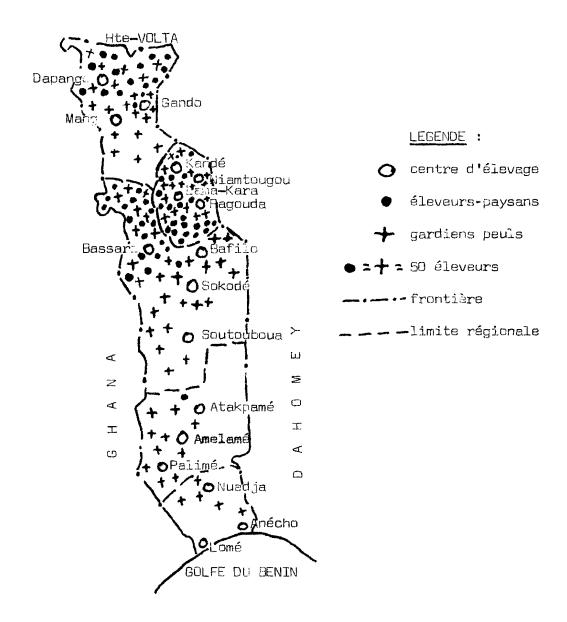
Pour le chef canton d'Aloum, les peuls seraient venus dans la circonscription de Niamtougou à la demande du commandant de cercle de Lama-Kara. Les renseignements requeillis nous laissent supposer quer des d'arrabée ves 1556.

Les Rimaibés

Les Peuls achetèrent des esclaves. Ils leur apprirent la technique d'entretien des boeufs. Ces esclaves purent se marier et se multiplièrent. Ils continuèrent à vivre avec leurs maîtres qui leur donnèrent le nom Rimaībé c'est—à—dire produits d'es—claves. Les Rimaībés perdèrent leurs traditions d'origine. Il est aujourd'hui difficile de les distinguer des autres peuls.

Le problème est de savoir si les peuls doivent être considérés comme appartenant à une ethnie étrangère. L'histoire de leur arrivée au Togo date de deux siècles environ. Le problème est d'ordre social et religieux. Les peuls sont disséminés à travers le pays. Ils sont minoritaires et ne forment pas de tribu. Ils semblent n'être pas liés à une terre fixe et se déplacent facilement. Or la terre chez les éthnies d'agriculteurs et de planteurs est un véritable culte. Les peuples agricoles établissent une alliance avec le terroir . Seuls les premiers occupants et leurs descendants en ont le droit de propriété(8). De plus, les peuls en raison des obligations de leurs occupations vivent très loin les uns des autres et des autres communautés. Cette situation leur donne un statut d'étranger et rend difficile leur travail. L'occupation des terres par la culture céréalière entraîne souvent des malentendus entre les gardiens peuls et les agriculteurs. Bien souvent, il existe des différents entres les gardiens peuls et les propriétaires d'animaux. C'est là le fait de deux ethnies, aux moeurs différents et aux conceptions différentes de l'élevage, qui no font aucun effort pour se comprendre.

<u>FIGURE N°V</u>. Répartition des éleveurs



Les paysans

Les peuls s'occupent principalement de l'élevage bovin. Ils sont habituellement gardiens. Les boeufs ne leur appartiennent pas.

Les paysans s'occupent de l'élevage de volailles et de petits ruminants. Dans certains cas, ils gardent quelques têtes de bovins. L'opinion publique a fait du paysan togolais un agriculteur qui a la phobie des animaux à cornes. Il existe cependant dans le nord des cultivateurs qui s'occupent de l'élevage bovin. Les ethnies qui faisaient tet élevage avant les peuls sont dans le Nord : les Mossis et les Mobas. Dans le centre on a les Cabrais, les Lossos, les Lambas, les Sombas, les Bassars et les Koncombas (Figure N° 5).

B. Le gardiennage

Le gardiennage n'est ni un fait nouveau ni une spécialité des peuls. Il existait dans la région de la Kara. Ce gardiennage revêtait plusieurs formes et avait plusieurs objectifs. L'élevage bovin était conduit par les enfants. Tout enfant en âge de raison, incapable de servir dans les travaux champêtres suivait les boeufs. Les familles qui ne disposaient pas d'enfant mineur en empruntaient. L'enfant ainsi emprunté devait rentrer chaque soir chez ses parents. C'était le gardien d'un troupeau dont il ne prétendra jamais être le propriétaire.

Par contre une famille qui possédait beaucoup d'enfants mineurs pouvait prendre en pension un couple d'animaux. Le couple se multipliait. Cet élevage fournissait du fumier utilisable pour les cultures. Le propriétaire du couple initial retirait une ou plusieurs bêtes chaque fois qu'il en avait besoin. On avait ainsi un gardien et un propriétaire. Tous deux pouvaient être de même èthnie ou d'éthnies différentes. Ce gardien-

nage a presque disparu dans la région. Il ne subsiste que dans le canton de Pessaré. Les ; paysans Cabrais y gardent les bovins ou les petits ruminants de leurs amis Lossos.

Le gardiennage des boeufs par les peuls débuta probablement dans la région des Savanes au Nord du Togo. Le cas d'Assoumana Bary nous aidera a avoir une idée sur la naissance du gardiennage peul. Assoumana Bary avait pour pseudonyme, Pemendi : Ce qui signifie hache tranchante. Il était porteur d'une hache. A l'aide de cette hache, il fabriquait des mertiers et des chapeaux qu'il vendait aux Tchokossis. Il ammassa suffisamment de "cori" qui lui permirent de s'acheter des boeufs chez les Mossis et les Mobas. Il demanda également aux Mobas de lui laisser la garde de leurs boeufs. Ainsi naquit le gardiennage par les peuls dans la région des Savanes, au 18ème siècle. Avec l'augmentation des familles peules dans la région, les paysans prirent goût à remettre leurs boeufs aux gardiens peuls.

Ils pouvaient vaquer plus facilement aux travaux champêtres.
Les enfants qui suivaient les boeufs étaient récupérés pour le labour.
Ce système permettait à tout Moba de posséder des boeufs sans s'inquiéter de la pénurie de la main d'oeuvre.

Le gardiennage des boeufs par les peuls dans la région de la Kara débuta probablement au vingtième siècle. Il serait introduit par le premier commandant de cercle de Lama-Kara. dans le canton d'Aloum vers 1925. L'administrateur demanda à la population de laisser quelques vaches laitières aux peuls. Ces derniers devaient lui fournir du lait chaque matin. Signalons que les éleveurs d'Aloum ne savent pas traire le lait. Plus tard des peuls venus d'eux-mêmes demandèrent aux paysans de leur laisser la garde de leurs boeufs. Les paysans qui refusaient perdaient leurs animaux. Alors ils décidèrent tous de remettre leurs troupeaux aux peuls.

Le gardiennage peul naquit de façons différentes et à des époques différentes dans la région des Savanes et dans la région de la Kara.

C). Contrat de gardiennage

Le peul est bouvier par instinct. La possession d'un grand et beau troupeau de boeufs le satisfait. Il a une grande dévotion pour les animaux à cornes. La contemplation des animaux dont il n'est pas propriétaire ne peut l'entretenir. De plus au départ le peul ne cultivait pas afin que les animaux disposent entièrement du champ de parcours. De là, un contrat de gardiennage était nécessaire.

Nous avons déjà vu que le gardiennage était pratiqué chez les populations agricoles par les enfants mineurs. Le petit gardien était entretenu par le propriétaire des boeufs. Le propriétaire devait veiller à l'alimentation du gardien. Au cas où le bétail était en pension, le chef de famille responsable avait droit à une bête chaque fois que ses fétiches le lui demandaient.

Il existait aussi un contrat de gardiennage pour les petits ruminants et la volaille. entre les paysans. Le gardiennage de la volaille existe encore aujourd'hui. Lorsqu'un paysan donne des oeufs à couver à son voisin, il lui laisse également la responsabilité de l'éclosion jusqu'à l'abattage. Le partage se fait en pourcentage. L'éleveur a droit aux 3/4 de l'effectif et le propriétaire garde le 1/4. Au cas où l'éleveur reçoit des poussins, il retient les 3/5 de l'effectif. Ainsi se faisait le contrat de gardiennage en pays Losso.

Le contrat de gardiennage entre les gardiens peuls et les propriétaires d'animaux varie d'une région à une autre. Le point commun de tous les contrats de gardiennage est l'entretien du peul par les propriétaires d'animaux. A chaque récolte, tous ceux qui ont confié des boeufs au peul doivent lui donner une quantité de la moisson. A chaque velage le peul a droit à un cadeau. En plus des cadeaux le peul trait le lait pour la consommation familiale. Avec le temps, les familles des peuls ragrandissaient. Les cadeaux ne suffisaient plus à leurs besoins ou se raréfiaient. Les peuls semirentà cultiver sur les terrains de parcage des animaux utilisant ainsi du fumier. Notons que le lait est la propriété de la femme. Elle trait le lait, prend une quantité pour la consommation familiale et vend le reste au marché.

Dans ces dernières années, les contrats se sont diversifés.

Dans les régions maritime et des plateaux, les animaux appartiennent aux fonctionnaires et aux planteurs de café et de cacao. Le peul y est considéré comme un salarié à raison de 4 000 à 6 000 F. CFA par mois. Dans le nord, les boeufs appartiennent aux cultivateurs. Le peul n'est rénuméré que s'il y a retrait d'animaux. Si l'animal est destiné à des cérémonies rituelles, le gardien peul a droit à 500 F. CFA en plus de la part coutumière qui est la machoire inférieure. Pour les animaux destinés à la vente, il perçoit 1 000 F. CFA. Au cas où il y aurait beaucoup d'animaux, le propriétaire lui cède l'équivalent en génisses. Chaque fois que le peul est en difficultés, il a la possibilité de s'adresser à un des propriétaire res d'animaux qui pourra lui faire cadeau d'un taurillon ou d'une vieille vache.

Certaines fois, le contrat n'est/respecté et le peul va se plaindre au chef canton ou à une autorité administrative locale afin que justice lui soit faite.

Actuellement, on assiste à une mise en cause de l'honnêteté du gardien peul. Il est souvent accusé de vol. Cela engendre des conflits qui peuvent : l'amener au suicide. Ces conflits sont plus fréquents dans les régions de la Kara et du centre.

La dualité de la propriété en élevage bovin rend difficile la production et l'exploitation animales.

D). Rôle de l'élevage dans la société traditionnelle.

En agriculture moderne le cheptel représente un capital d'exploitation au même titre que les machines agricoles et les engrais. Cette notion moderne du cheptel est peu développée au Togo. L'utilisation de l'ánergie animale est presque inexistante. Dans la région des savanes on compte environ 2 500 paires de boeufs d'attelage. Dans le reste du pays le travail agricole est fait par la main d'aguvre familiale.

Le fumier animal est plus ou moins utilisé. Les peuls bénéficient beaucoup de cette fumure. Ils cultivent les terrains de parcage des animaux. Les éleveurs gabrais, lassos, gombas et Konkombas gardent leurs boeufs dans des étables ou dans des parcs en bois. Chaque jour le petit bouvier assure le nettoyage de l'étable. Il tasse le fumier dans un dépotoir. A la tombée des premières pluies, ce fumier est répandu dans les champs. Par contre les éleveurs lambas semblent ignorer l'utilisation du fumier animal. Les étables et les parcs ne sont pas bien entretenus. Ce manque d'hygiène fragilise les animaux et baisse leurs rendements.

En dehors de cette utilisation du cheptel, les animaux jouent un grand rôle dans l'organisation sociale du peuple togolais.

Le mariage

Chez les Lambas, l'élevage bovin intervient dans les contrats de mariage. La dot est constituée de deux génisses et de deux taurillons. C'est la dot qui fait la validité du mariage. Les enfants ne deviennent légitimes qu'après versement de la dot. Elle est versée après un certain nombre de maternités. En cas de stérilité de la jeune fille, le jeune homme peut donner un boeuf ou un taurillon afin de la garder.

Lez les Lossos, la volaille intervient dans les liens de mariage. Elle ne constitue pas la dot. Le jeune père amène des chapons aux parents de sa femme après trois maternités. C'est un témoignage de l'amour qu'il porte à leur fille.

L'initiation chez les Cabrais demande des petits ruminants et des volailles. Les parents de la jeune fille à initier doivent tuer à cette occasion deux chèvres et des poules. L'initiation du garçon entraîne le sacrifice de deux petits ruminants et d'un porc.

L'élevage et l'économie d'épargne.

Les peuples agriculteurs ont compris depuis fort longtemps le rôle d'épargne de l'élevage. En même temps qu'il est le signe extérieur de richesse, le cheptel représente une caisse d'épargne. Le paysan constitue un élevage pour faire face aux difficultés à venir et pour traverser les jours sombres sans trop de peine. L'annualité des récoltes vivrières ne lui permettrait pas d'achever les derniers jours de sa vie et de s'assurer d'une pompe funéraire convenable. Par contre la pérennité de l'élevage lui permet d'avoir des biens à sa vieillesse et de laisser un héritage à sa mort. Chez les cultivateurs, le cheptel peut être considéré comme un grenier au même titre que le grenier de mil. Il est facilement convertible en céréales lorsque celles—ci viennent à manquer.

Le cheptel permet de verser la dot en une fois, de payer les dettes, les impôts. Un paysan qui ne disposerait pas de cheptel donnerait chaque fois ses terres en hypothèque pour avoir un boeuf ou

un petit ruminant. Les paysans s'efforçaient pour toutes ces raisons d'entretenir un poulailler, une bergerie ou une étable.

Constitution du cheptel.

Le paysan commençait l'élevage bovin avec les deux couples versés comme dot lors du mariage de se fille. Si le paysan était plutôt obligé de constituer son élevage, pour prévoir le mariage de ses fils ou pour constituer un capital, il échangeait du mil contre une génisse. Cette génisse était placée dans le troupeau de son voisin pour être saillie. Le paysan avait encore la possibilité de se faire gardien du troupeau d'un de ses amis. Mais beaucoup de paysans démarraient leur élevage en commençant par la volaille et ensuite les petits ruminants. Le cultivateur entretient un poulailler. Lorsqu'il a suffisamment de basse-cour, il vend quelques poules ou pintades ou les échange contre un couple de petits ruminants. C'est plus tard qu'il aura une génisse. Les cas d'échange de céréales contre du bétail sont également fréquents.

Selon les renseignements recueillis dans le nord du pays, nous pouvons établir les équivalences suivantes :

- 20 poules \$ 15 pintades.
- 1 chèvre ou 1 mouton 20 volailles.
- 10 chèvres ou 10 moutons ≙ 1 boeuf.

On déduit qu'un boeuf équivaut à 200 poules ou 150 pintades. Il faut un minimum de cinq ans à un paysan qui débuterait par l'é-levage de volaille pour avoir une génisse. Lorsque le cultivateur acquiert la génisse contre du mil, il lui faut cinq sacs de mil de 100 Kg. chacun.

L'élevage a joué et joue encore un rôle important dans l'économie traditionnelle. Cette étude du rôle économique de l'élevage nous permet d'affirmer qu'une agriculture sans élevage est une agriculture dégénérée. Ce sens économique de l'élevage togolais n'est plus compatible avec l'économie moderne. L'éleveur togolais ne produit pas pour le marché. Il produit pour sa propre suffisance. L'économie monétaire n'a encore pas atteint les éleveurs. Les mobiles qui guidaient les éleveurs sont maintenant dépassés. Le versement de la dot en bétail tend à disparaître. Le petit bouvier va à l'école. La main d'oeuvre consacrée à l'élevage a disparu. C'est pourquoi les gardiens peuls sont indispensables à l'élevage bovin. Le plus grand danger est la disparition du goût de l'élevage chez le petit agriculteur. L'élevage trouve actuellement de l'essor chez les planteurs de cacao et de café de la région des plateaux.

Chaque fonctionnaire ou retraité togolais rêve de constituer un élevage.

2. Productivité de l'élevage togolais.

2. 1. Paramètres zootechniques.

Nous ne disposons pas encore de paramètres zootechniques précis du cheptel togolais. Les quelques renscignements que l'on peut avoir sont peu précis. Ils ont été obtenus après des études incomplètes.

1. 1. Taux de reproduction.

COMPERE effectue un sondage sur le cheptel bovin de la région plateaux-centre. Son sondage donne un taux de reproduction de 66,5 %. L'étude du plateau de Dayes donnait un taux de reproduction de 88,7 %. COMPERE reconnait le nombre insuffisant de son échantillonnage. Il conclut également que le retard des premières mises-bas chez les génisses est dû à l'introduction de taureaux n'damas, Wakwas et de race brune des Alpes.

Lors de l'introduction de ces géniteurs améliorateurs, tous les taureaux de race locale étaient castrés. Les taureaux de race wakwa, brune des Alpes étaient distribués pour une période théorique de trois mois. En pratique la période de prêt se réduisait à une durée inférieure à trois mois. Les géniteurs placés dans les troupeaux dépérissaient. Cela se traduisait par une baisse du taux de reproduction.

Nous retiendrons avec COMPERE des chiffres orientatifs. Le taux de fécondité est voisin de 69 % avec des variations régionales inconnues, alors qu'il est de 60 % au Sénégal(26).

2.1.2. Les vêlages

Nous n'avons pas plus de renseignements sur les vêlages. Pour approcher le problème, nous avons mené des enquêtes chez les éleveurs. Pour les bovins, le premier vêlage a lieu à quatre ans. Les vaches des paysans vêlent tous les 16 mois. L'intervalle de vêlage est de deux ans en élevage peul. Les vétérinaires de la région de la Kara et de la région centrale constatent que les veaux des élevages paysans sont vigoureux. Ils atteignent plus vite l'âge d'abattage que les veaux nés dans les troupeaux peuls. Cela tient au fait que les éleveurs paysans ne traient pas le lait. Le veau bénéficie entièrement du lait maternel. De plus il est d'observation courante que lorsqu'on ne trait pas la vache, le lait tarit au bout de cinq mois, et elle est à nouveau saillie.

Selon les renseignements recueillis dans le milieu éleveur, les saillies auraient lieu en janvier au moment de la divagation du troupeau. Le
maximum de vêlages se passerait en août. C'est la période d'abondance
d'herbe. C'est en même temps le moment des cultures. Dans les zones à forte
densité démographique, les animaux passent plus de temps aux piquets qu'au
pâturage. Ils subissent toutes les intempéries en raison de l'absence de
parc ou d'étable chez les peuls. Les vaches qui viennent de veler sont en
état de moindre résistance. Elles ne produisent pas suffisamment de lait.
Les veaux entrent en compétition avec les peuls pour le lait. Beaucoup de
veaux meurent en cette période. Les survivants ne disposeront de lait en
abondance qu'en mars : C'est la tombée des premières pluies et la reconstitution des pâturages.

2.1. 3. La mortalité

La mortalité des veaux varie selon l'âge. Pour les veaux de 0 à 2 ans le taux de mortalité est de 39 %. Ce taux est sans doute inférieur à la réalité. Un taux de 46,4 % pour les veaux de 0 à 2 ans a été observé dans des troupeaux similaires des pays voisins(60).

La mortalité des veaux de moins d'un an serait due à l'insuffisance d'alimentation. Celle des veaux de moins de 2 ans serait la conséquence de la diarrhée provoquée par des parasitoses sans cesse répétées et par l'ingestion d'herbe trop jeune.

La mortalité des vieilles vaches s'observe en saison de pluies. Elles sont soumises aux intempéries et à une restriction alimentaire à cause de la réduction par les cultures des champs de parcours.

Dans tous les cas, la croissance de nos bovins est lente et en "dent de scie". Il existe des variations saisonnières de la composition d'herbe et de l'étendue des pâturages. Malgré un climat favorable à une bonne production fourragère, le cheptel togolais est constamment soumis à une sévère restriction alimentata.

2. 2. L'exploitation du cheptel

Les mâles sont exploités très jeunes. Ceci se remarque dans le rajeunissement des animaux abattus. Le nombre de taureaux de plus de deux ans est faible ; environ 2 %(60). Les mâles sont autoconsommés ou vendus à 18 mois avant leur développement final. Dans la région des savanes, on trouve un certain nombre de boeufs d'attelage. Les femelles sont exploitées à dix ans. A cet âge elles ont subifd'énormes pertes par suite de la sousalimentation et des maladies.

Le taux d'exploitation qui représente le pourcentage d'animaux prélevés annuellement dans le cheptel n'est pas le même pour toutes les espèces, Le tableau N°6 nous donne les taux d'exploitation retenus pour les différentes espèces.

TABLEAU Nº6 :

Taux d'exploitation suivant les espèces en pourcentage. (D'après : J. SARNIGUET) (60).

=:													
!	ESPECES	:	Taux d'exploitation en %	Į									
!-		:-		<u>!</u>									
!	bovins	:	13	!									
į	ovins caprins	:	22	I									
!	porcins	:	60	i									
Ţ	volailles	:	100	!									
! :													

L'exploitation du cheptel togolais revêt l'aspect d'une économie de cueillete. L'abattage trop précoce des mâles est responsable du faible poids des carcasses. Les vieilles vaches abattues sans embouche préalable donnent de la viande de mauvaise qualité. L'approvisionnement des centres de consommation en viande de boucherie est ainsi difficile.

2. 3. Estimation de la production nationale.

Pour estimer la production nationale, nous utiliserons les mêmes données que ceux des études précédantes. Ces données seront appliquées aux effectifs de 1973. Les poids moyens seront ceux obtenus dans les abattoirs munis d'une balance. Les effectifs seront arrondis au millier supérieur,

Nous tiendrons compte du fait que les populations réelles des petits ruminants et de la volaille sont supérieures aux chiffres fournis par le Service de l'élevage. Le tonnage de viande est alors présenté au tableau N°7 suivant les espèces.

TABLEAU Nº7 : Production estimée en 1973 suivant les espèces :

 	== :	Bovins	===:	Ovins—Capr	ins :	=	Volailles	:==== : :	Porcins	== ! _!
! Effectifs	:	208.000 têtes	:	1.450.000	têtes:		4.000.000	tts:	247.000 têtes	!
! croît	:	2 %	:	з %	:		9 %	:	2 %	!
! exploitation	:	13 %	:	22 %	:		100 %	:	60 %	Ţ
! nbre exploité	:	27.040	:	319.000	:		4.000.000	:	148,200	ì
! poids carcass	ខ:		:		:			:		!
! / tête	:	90 kg	:	11 kg	:		1 kg	:	20 kg	!
! poids abats	:		:		:	ļ.		:		!
! / tê te	:	22 kg	:	2 kg	:	ı		:	3 kg	!
!Tonnege viande	:		:		:			:		!
! carcasses	:	2.433,6 T	:	3.509 T.	:		4.000 T.	:	2.564 T.	Ţ
! abats	:	594 , 9 T	:	658 T.				:	4.446 T.	!
! TOTAL	:		:		:	,		:		. !
! viande + abat	s:		:		:	;		:		!
! bowins	:	3.028,5 T	:	-	:	•	•••	:	-	!
! ovins—caprins	:	-	:	4.167 T.	. :	i	-	:	_	!
! volaille	:	-	:	-	:	;	4.000 T.	:		!
! por cins	:	-	:	-	:	}	-	:	3,008,6 T.	!
[====================================	==	######################################	==:			-	F izariakhua:	;# # ==	======================================	=!

Le disponible national est de 14.204 tonnes de viande toutes espèces. L'on peut déduire la part relative de la viande des différentes espèces dans le disponible national (Tableau N°8).

TABLEAU Nº8:

31 %

Part de la viande des différentes espèces dans le disponible national en % (viande + abats).

21 % - Borins - Ovins et caprins

.../...

- Porcins 19 %

- volaille 29 %.

On remarquera la part importante du petit élevage et le rêle qu'il peut jouer dans la production nationale de la viande.

Le Togo a une disponibilité de 7 kg de viande toutes espèces, par habitant et par an. Il compte parmi les pays qui doivent faire appel à l'importation, pour satisfaire leur besoin national.

La production de l'élevage togolais est faible. L'amélioration des rendements doit être un impératif aussi important que l'augmentation du volume des troupeaux. C'est à cette condition que l'élevage permettra un ravitaillement suffisant en viande.

DEUXIEME PARTIE :

Circuit commercial du bétail et de la viande/

Nous distinguerons le commerce extérieur du commerce intérieur.

1. Le commerce extérieur :

Le commerce extérieur porte essentiellement sur l'importation du bétail vivant. Les viandes foraines importées représentent un pourcentage très faible, par rapport au tonnage total de viande importée. Les exportations togolaises de bétail vivant sont clandestines.

1. 1. Les importations de bétail vivant :

LARRAT évaluait en 1955 la moyenne générale des importations à 2.700 bovins et 3.800 petits ruminants par an. Ces importations représentaient 40 % des abattages contrôlée dans le territoire (44).

Le caractère importateur de la production animale togolaise n'a pas changé depuis l'étude de LARRAT.

1. 1.1. Evolution des importations contrôlées par le Service vétérinaire :

Les importations contrôlées de bétail sur pied ont progressé de 1960 à 1971 de 3 % par an pour les bovins et de 4 % pour les ovins et les caprins. (Tableau N°8).

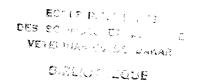


TABLEAU Nº8:

Importations contrôlées de bétail sur pied : Unité : nombre de têtes (12).

==												
1	ANNEES	:	Bovins	:	Ovins - Caprins	I						
!		-:-		:	 	!						
!	1960	:	4.500	:	7,300	1						
Ţ.	1961	:	8.100	:	9.900	I						
!	1962	:	7.000	:	2.800	!						
!	1963	:	5,900	:	2.300	!						
ŗ	1964	:	13.400	:	5.500	!						
!	1965	:	12,600	:	800	1						
!	196 7	:	14,300	:	100	•						
1	1968	:	8,900	:	· 3 00	!						
!	1969	:	15 .7 00	:	30 0	į						
!	1970	:	11.500	:	11.000	1						
I	1971	:	8.000	:	9.300	Ţ						
!=	!======================================											

Ces importations ont un phénomène cyclique d'un an. Cela s'explique par les exportations des pays fournisseurs. On pourrait y faire intervenir la loi de l'offre et de la demande. Une année, les animaux présentés sur les marchés des pays fournisseurs sont nombreux. Les prix baissent. Les marchands achètent le maximum de bétail pour l'exportation. Face à cette baisse des cours du bétail, les éleveurs réagissent l'année suivante en présentant moins d'animaux à la vente. Les cours augmentent. Les marchands exportateurs réduisent le volume des exportations. Les variations des importations togolaises sont dues aux volumes des importations des autres marchés : (Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria). Les marchands suivent l'évolution des cours sur les marchés Ghanéens et Ivoiriens. Lorsque les cours sont en hausse, ils exportent au maximum à destination de ces pays. L'offre étant importante, les cours se stabilisent ou baissent. Les marchands orientent alors leurs exportations

vers le Togo. Cette hypothèse semble plus probante quand on analyse les exportations du Niger et de la Haute-Volta à destination des divers pays importateurs. (Tableau N°s9 et 10).

TABLEAU Nº 9

Exportations voltaïques:

Exportations contrôlées d'animaux vivants voltafques ou présumés tels.

Unité : nombre de têtes en mille.

(D'apr s : Bary SITA) (21).

!	ANNEES	: BOVINS							PETITS RUMINANTS							
!	AWVEES	:	Ghana	:		:	Togo Daho m ey	- ; ; ;	Ghana	;	Côte d'Ivoire	;	Togo Dahomey	-: ! !		
!	1960	:	64,6	:	16,4	:	5,9	:	173,5	:	30,8	:	0	!		
?	196 1	:	78,4	:	12,3	:	2,1	:	187,0	:	34,0	:	1,1	i		
!	1962	:	67,8	:	34,4	:	0,5	:	175,5	:	74,3	:	0,8	!		
!	1963	:	68,4	:	43,8	:	-	:	146,2	:	120,8	:	0,6	!		
ļ	1964	:	68,6	;	44,2	:	1,7	:	68,8	:	157	:	6,3	Ī		
1	196 5	:	54,0	:	7 9,5	:	2,0	:	62,0	:	225,4	:	5,7	!		
!	1966	:	27,3	:	66,6	:	4,0	:	43,0	:	153, 0	:	3,0	į		
1	1967	:	24,2	:	57,7	:	2,9	:	49	:	206	:	4,3	Ţ		
i	196 8	:	10,2	;	77,5	:	2	:	37,6	:	250,0	:	4,3	Ĭ		
!	1969	:	8,1	:	58,5	:	3,4	:	38,2	:	174,5	:	6 ,3	Ī		
l	•	:		:		:		:		:		:		!		

.../...

TABLEAU Nº 10

Exportations nigériennes contrôlées de bovins sur pied Unité : nombre de têtes en mille.

(D'après S. HALADOU) (38)

!	ANNEES	:	Nigéria	===	Ghana	:	Dahomey	:	Togo	:	Hte-Volt	2 :	: # = 0 11 11 11 11	!
]		-:-		;		:		;		-:-		-;-		!
!	1965	:	61,9	:	5,5	:	6,6	:	0,6	:	0	:	74,7	!
Ī	1966	:	58,1	:	8,7	:	6,5	:	0,5	:	0,4	:	7 4,7	!
!	1967	:	42,1	:	12,8	:	5,1	:	0,1	:	0,1	:	20,3	I
1	1968	:	46,8	:	7,3	:	9,6	:	2,9	:	0,6	:	67 ,3	!
!	1969	:	44,9	:	9,7	:	6	:	1,8	:	0,2	:	62,2	!
!	1970	:	86,3	:	7,3	:	4,3	:	2,9	:	0	:	101,6	!
!		:		:		:		:		:		:		Ī
! =	E=====					===								!

1. 1.2. Origine des importations.

Les importations togolaises sont d'origines sahélienne (Haute-Volta, Niger, Mali) et dahoméenne. En 1966 sur les 11.000 têtes de bovins importés 50 % provenaient du Niger, 36 % de la Haute-Volta et 14 % du Dahomey(18). Les importations togolaises en provenance de la Haute-Volta représentaient en 1965, 4 % de ses exportations totales. Les 27 % des exportations voltaïques étaient destinés au Ghana et 67 % à la Côte d'Ivoire (Tableau N°9).

Les importations du Togo en provenance du Niger sont fortement influencées par les importations ghanéennes. Le volume des importations nigérianes n'a aucune répercussion sur les importations togolaises. (Tableau N°10) Le marché togolais représente un faible volume des possibilités d'exportation des pays producteurs de viande bovine.

1. 1.3. Les importations clandestines

En raison des difficultés de contrôle des importations et de l'interpénétration des populations frontalières, un trafic important incontrôlé de bétail existe entre le Togo et le Dahomey d'une part et la Haute-Volta d'autre part.

A) Importations clandestines en provenance du Dahomey

Ces importations portent sur des taurins borgous et des caprins et ovins djallonkés. A la frontière dahoméenne, il y a deux marchés à bestiaux. Taso—Ale l'un des marchés, est situé à cinq kilomètres de la frontière togolaise. Il connait une activité de 5.000 bovins et de 20.000 petits ruminants par an. Le second marché, Madjatome est à trois kilomètres du Togo. Ce marché reçoit 10.000 petits ruminants et 15.000 bovins par an.

Les bouchers et les marchands de bestiaux y vont s'approvisionner. La proximité et l'importance des transactions de ces marchés dahoméens à bestiaux nous laissent supposer que les deux tiers des animaux entrent au Togo. On peut évaluer le total des importations
clandestines en provenance du Dahomey à 13.000 taurins et à 20.000
ovins et caprins. Nous ne pouvons cependant pas dire si ces animaux
sont tous destinés aux abattoirs du Togo. Il existe une réexportation vers le Ghana.

B). Importations clandestines en provenance de la Haute-Volta

Les importations clandestines de bovins en provenance de la Haute-Volta nous semblent inexistantes. Par contre un trafic clandes-tin de petits ruminants s'opère facilement entre les marchés sud voltaîques et les marchés nord togolais. Ces importations dont le volume nous a été difficile à chiffrer sont réexportées vers le Ghana.

1. 1.4. Catégorie d'animaux importés

Les pays exportateurs définissent le bovin "type export". C'est un bovin de six ans et plus. Il pèse au moins 160 kg net sur pied. Il supporte l'acheminement à pied sur des distances de 500 à 1.500 km(62).

Il n'y a que le zébu qui puisse répondre à ces caractéristiques en Afrique tropicale. Cependant, les abattages de zébus à l'abattoir de Lomé portent sur des animaux beaucoup plus jeunes. (Tableau Nº11). 80 % des zébus importés ont moins de cinq ans et sont en majorité des mâles,

TABLEAU Nº11

Ages moyens et sexes des zébus abattus (importés) en 1971.

Unité : nombre de têtes(12).

-=:	4668622247777777777777777777777777777777													
Į	SEXE	:	1 à 5 ans	:	6 à	10 ans	:	hors d'âg	es !					
Į.		:-					:	·····	!					
Ţ	mâles	:	5,137	:		1.031	:	6	ŧ					
i	femelles	:	106	:		219	:	38	!					
Ţ.		:-												
!	TOTAL	:	5,243	:		1.250	:	44	!					
1 :														

Les taurins importés clandestinement du Dahomey sont de race borgou. Ils sont en majorité des mâles de quatre à six ans.

L'importation des petits ruminants porte autant sur les ovins que sur les caprins. Les importations ne font pas de discrimination de sexe.

1. 2.1. Importation de viandes foraines

Au tonnage de viande fournie par les abattages, il faut ajouter les importations de viandes foraines. Ces importations n'ont cessé de croître depuis 1955. (Tableau N°12).

Elles portent surtout sur la viande de volaille en provenance

des U.S.A. Les importations de charcuterie et de conserves proviennent des pays européens. Les viandes fraîches viennent de la Haute-Volta et du Niger par voie aérienne.

TABLEAU Nº 12
Importations de viandes foraines
Unité: tonne(40).

222		===									
! !	ANNEES	: _ •	TONNAGE !								
!	1955	 :	18,6 !								
!	1956	:	59,4 !								
i	1957	:	96,0 !								
Ī	1958	:	77,3								
I	1959	:	51,1 !								
į	1960	:	78,7								
!	1961	:	86,5								
į	1962	:	126,6								
!	1963	:	116,1 !								
£	1964	:	116,0								
I	1965	:	121,0 !								
!	1966	:	161 !								
!	1967	:	136 !								
!	1968	:	13 4 !								
!	1969	:	265 !								
ŗ	1970	:	280 !								
!	1971	:	340 !								
!	1972	:	561 !								
!	1973	:	769!								
! ===											

1. 3. Les exportations

Bien que le Togo soit un pays déficitaire en viande, il existe

Une exportation non négligeable d'animaux de boucherie. La plupart de ces exportations sont destinées au Ghana. Les exportations sont en baisse depuis le changement de la monnaie ghanéenne.

Si les exportations contrôlées ont une allure régressive, les exportations clandestines par contre augmentent. Les marchands utilisent le système de troc. Ils payent les animaux en nature, et vont les vendre au Ghana. Ce qui leur permet de ramener des produits manufacturés et de les vendre au Togo. Enhappant ainsi aux taxes douanières, ce commerce est très lucratif.

En 1972, le Service vétérinaire a estimé les exportations clandestines de la région des savanes à 875 bovins et 2.500 petits ruminants. Les exportations clandestines de la région centrale ont été de 750 bovins et 3.000 petits ruminants. Les exportations de la région de la Kara sont des génisses. Les marchands vont les échanger au Dahomey contre des taureaux ou des boeufs.

2. Le commerce intérieur

L'étude du commerce intérieur portera sur le circuit vif et le circuit mort. Le circuit vif est la commercialisation du bétail vivant, le circuit mort étant le commerce de la viande de boucherie.

2. 1. Le circuit vif

2. 1.1. Les agents de la commercialisation du bétail

La commercialisation du bétail importé se fait par les commerçants voltaïques, nigériens ou maliens. Sur les marchés terminaux, ces commerçants ont des logeurs ou courtiers. Les courtiers sont eux-mêmes de grands commerçants disposant de compte en banque. Ils

servent d'intermédiaires entre les commerçants à bétail étrangers et les bouchers. Ils jouent également pour les importateurs le rôle de banquiers, et se chargent de la collecte et du transfert des recettes.

La commercialisation du bétail local est assurée par la communauté musulmane vivant dans les centres urbains et semi—urbains.

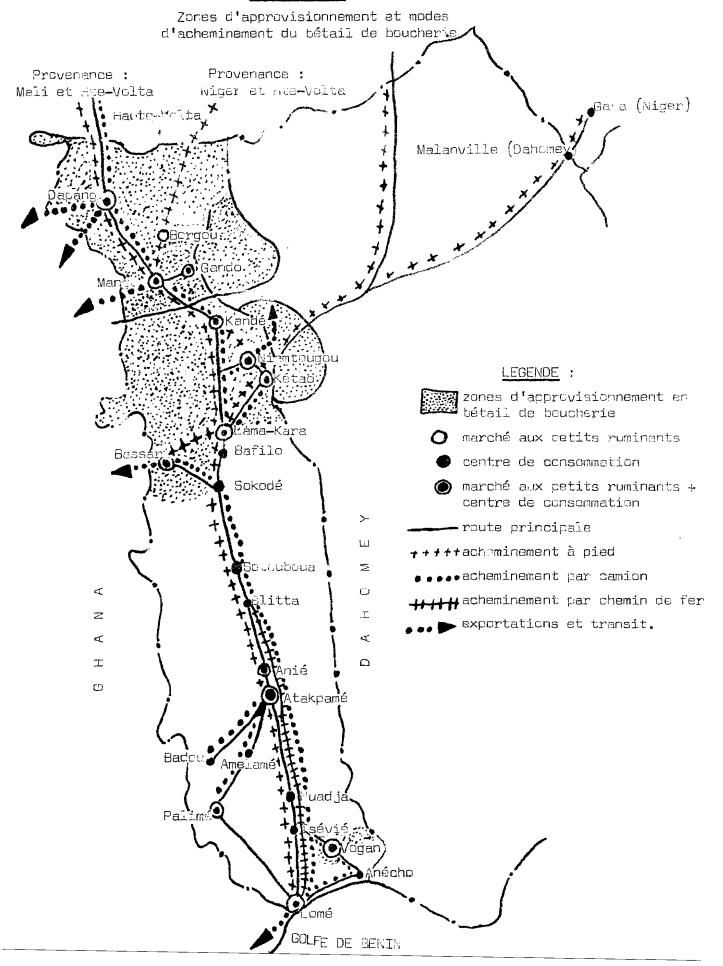
Certains paysans se livrent au commerce de petits ruminants pendant les saisons mortes. Ils vont chercher des ovins et des caprins dans les marchés de collecte. C'est ainsi que la veille et le matin du jour du marché, une multitude de petits commerçants se place aux carrefours des sentiers menant à la place du marché. Ces marchands prennent les caprins et les ovins aux éleveurs. Ils les revendent aux gros acheteurs venus de Lomé ou de la région des plateaux. Cette pratique a une incidence néfaste sur les prix.

2. 1.2. Lieux d'approvisionnement

En 1955 LARRAT estimait que le cheptel local livrait 13.000 bovins à la consommation nationale. "Les cercles côtiers livraient des porcs, des moutons, et des cabris à la consommation de la capitale. L'achat de bovins y était difficile. Les bovins étaient fournis par les cercles de Mango, Dapango et Sokodé"(44). Il définissait ainsi les zones nationales d'approvisionnement en animaux de boucherie.

Les régions centrale, de la Kara et des savanes sont des zones de production de viande. Elles en exportent vers les régions déficitaires. (Figure N°VI).

FIGURE Nº VI.



A). La région des savanes :

C'est une région productrice et exportatrice de bovins, de petits ruminants et de volailles. En 1972, elle a exporté 4.483 bovins et 22.000 ovins et caprins. Les exportations ne représentaient que 6 % de son cheptel bovin et 4 % de son cheptel ovincaprin. En 1973, 7,8 % de son cheptel bovin et 7 % de son cheptel petit-ruminant étaient exportés vers les autres régions. Tableau N°13).

TABLEAU Nº 13

exportations de la région des savanes selon les destinations exprimées en pourcentage du volume exporté : (1973)

(D'après le dépouillement des laissez-passer sanitaires)

===													
!	DESTINATION	: :	BOVINS	:	OVINS-CAPRINS	!							
!	Abattoir de Lomé	:	67 %	:	24 %	!							
Ì	Région des plateaux	:	17 %	:	40 %	Ī							
ŗ	Région de la Kara	:	11 %	:	3 0 %	!							
i	Région centrale	:	5 %	:	6 %	!							
!													

Les exportations de la région des savanes ont augmenté de 1,8 % pour les bovins et de 3 % pour les ovins et caprins entre 1972 et 1973. Les plus grands clients sont l'abattoir de Lomé et la région des plateaux.

B). Région de la Kara

La contribution de la région de la Kara dans l'approvisionnement des centres de consommation est modeste. C'est plutôt une réexportation qu'une exportation. Les deux marchés importants de la région (Niamtougou et Kétao) receivent des animaux en provenance de la région des savanes et du Dahomey (voir figure N°VI). La région a exporté officiellement 16.000 petits ruminants et 3.008 bovins au cours de l'année 1973. Sur ce volume Lomé n'a reçu que 90 bovins. Le reste a été importé par la région des plateaux. (Tableau N°14).

TABLEAU Nº14 ·

Exportations de la région de la Kara selon les destinations : (D'après le dépouillement des laissez-passer Sanitaires).

Unité : nombre de têtes.

!	DESTINATION	:	********	E S	PECES	== ! !
!		:	Bovins	:	Ovins—Caprins	; ! !
1	LOME	:	90	;	0	!
Ŧ	Région des plateaux :	:		:		!
Ī	Anié	:	80	:	3.876	!
!	Palimé	ł	1.418	:	9.784	i
ï	Atakpamé	:	642	:	522	Ŧ
Ī	Badou	;	778	:	1.818	!
!-						-!
!	TOTAL :	:	3.008	:	16,000	į
! =		:=:		===:		=!

2. 1.3. Lieux d'achat et lieux de vente des animaux

Le commerce du bétail n'a pas le même caractère que celui des produits vivriers. Au Togo l'éleveur ne vend pas sa bête sur la place d'un marché comme cela se fait pour les céréales. Cette situation rend difficile l'achat des animaux de boucherie.

A). L'achat des bovins

L'achat des bovins se fait en brousse par des commerçants ou par des bouchers. Ils se promènent de ferme en ferme à la recherche des bovins de boucherie. Ils peuvent passer ainsi près d'un mois à la recherche des animaux.

Les animaux collectés en brousse sont dirigés sur un poste vétérinaire, pour la mise en quarantaine et l'obtention d'un laissez—passer sanitaire. C'est à ce moment que les bouchers locaux vont s'approvision—ner en vieilles vaches maigres. Puis les animaux sont acheminés sur les centres urbains et les centres de consommation. Ces animaux seront gardés dans un parc jusqu'à la vente complète. Le bouvier responsable les emmène paître le matin et les ramène au parc le soir.

B). L'achat des petits ruminants

Les transactions des ovins et dos caprins se font en plusieurs points à l'intérieur et à l'extérieur des villes. L'achat y est possible tous les jours.

Dans les zones de production, les ovins et les caprins sont vendus à la séance hebdomadaire du marché. Ces marchés sont des marchés de collecte. Ils sont nombreux dans la région des savanes et de la Kara. Les marchés de rassemblement correspondent aux marchés de produits vivriers. Citons PAPRI et GANDO pour la région des Savanes. Dans la région de la Kara on a Niamtougou et Kétao. Bassari, Kabou et Guerin-Kouka sont les trois marchés de la région centrale. Vogan et Tabligbo approvisionnent Lomé.

Dans la région de la Kara, le marché de Niamtougou reçoit des ovins et des caprins en provenance de Gando (Savanes). Le marché de Kétao reçoit des petits ruminants en provenance du Dahomey (figure N°VI). Il existe un échange d'animaux entre les deux marchés de la région. Des commerçants achètent des ovins à Kétao qu'ils vont vendre à Niamtougou.

Du marché de Niamtougou, ils ramèment des caprins qu'ils vendront au marché de Kétao.

En dehors de cette possibilité d'achat de petits ruminants sur la place du marché aux produits, des marchands se promènent de maison en maison. Les animaux ainsi collectés sont amenés soit dans un marché de rassemblement, soit expédiés directement sur les centres de consommation.

2. 1.4. Les modes d'acheminement du bétail vers les centres de consommation

A). Moyens d'acheminement

Comme nous l'indique la figure N°VI) le bétail d'importation entre par le Nord. Dapango, Borgou et Kétao sont les portes d'entrée .

L'acheminement des animaux jusqu'aux centres de consommation peut se faire à pied, par camion ou par train. Les zébus cheminent à pied jusqu'à Atakpamé. L'embarquement des animaux sur train est rare. Les importateurs n'utilisent pas le transport par camion. Arrivés à Atakpamé, les animaux destinés à l'abattoir de Lomé avancent par petits groupes. Les bons marcheurs avancent les premiers suivis des animaux fatigués.

Les animaux destinés aux régions de Palimé et de Badou **sont trans**portés par camion afin de protéger l'élevage de ces régions contre la péripneumonie.

Tous les taurins sont transportés par camion sur l'axe routier Dapango-Mango-Sokodé-Lomé. On rencontre des troupeaux de commerce à pied sur les axes ne possédant pas de route carossable (figure NVI).

La quasi totalité des petits ruminants est transportée par camion.

La pâture des animaux cheminant à pied se fait en cours de route dans les zones d'attente et le long des routes. L'abreuvement se fait dans les rivières et les mares.

B). Coût de l'acheminement :

Nous reprenons à titre comparatif une étude faite par ARNAUD en 1971 sur 127 zébus importés du Niger. L'acheminement a été fait à pied sur 1.200 km. Le coût total s'est élevé à 168.000 F. CFA à l'arrivée à Lomé soit 1.450 F. CFA par tête.

Le transport des bovins peut se faire par camion de Dapango-Lomé soit sur une distance de 700 km. Le coût est de 2.500 F. CFA pour les taurins et 3.300 F. CFA pour les zébus. La location d'un camion complet donne droit au transport gratuit de deux bouviers.

L'acheminement des animaux de boucherie de Blitta jusqu'à Lomé, soit une distance de 262 km, est possible par chemin de fer. Ce mode de transport revient à 350 F. pour un taurin. La location d'un wagon donne droit au transport gratuit d'un bouvier(18).

De ces trois modes de transport, les plus couramment utilisés sont : l'acheminement à pied pour les zébus et le transport par camion pour les taurins et les petits ruminants. Le chemin de fer quoique moins onéreux est très peu utilisé. Cela est dû à l'arrivée tardive du train à Lomé et à l'emplacement du quai de débarquement qui est en plein coeur de la ville.

2. 1.5. Les prix du bétail de boucherie :

A). Variation des prix .

Les prix du bétail varient avec le temps, la saison et le lieu de vente. En plus de cette variation liée au temps et au lieu, les prix varient suivant l'origine des animaux.

Les prix du bétail n'ont cessé d'augmenter depuis 1969. Ils ont augmenté de 40 à 43 % pour toutes les espèces. Il faudra s'attendre à de nouvelles hausses dès que la sécheresse cessera de sévir au Sahel. Tableau N°15 et 16.

Les variations saisonnières jouent un rôle important dans les prix du bétail sur pied. La demande est constante tout le long de l'année. Les variations sont dues à l'offre. De mars à juin les importations massives de zébus font baisser les prix des bovins. Les éleveurs togolais vendent le plus d'animaux en Avril.

La vente des animaux pour faire face aux frais scolaires et pour payer l'impôt occasionne une baisse des cours du bétail. Pendant les pluies de juillet à septembre, l'importation de zébus se fait rare. Les éleveurs togolais n'ont pas de besoin à satisfaire. L'approvisionnement est à son plus bas niveau et les prix augmentent.

Les prix varient selon le lieu de vente. Ils augmentent du Nord au Sud. L'augmentation des prix est fonction des frais de transport et de la qualité des animaux. La supériorité du niveau de vie des citadins se traduit par une élévation plus rapide des cours à proximité des villes (tableaux N°15 et 16).

TABLEAU Nº15

Prix du bétail au kg. not en F. CFA

(mars 1974) - D'après J. SARNIGUET.

	boouf	taurillon	vache réformée	ovins caprins	porc
	120 140 KG	40 ~ 60 KG	50 ~ 7 0 KG	6 KG	30 – 80 KG
Dapango	17 5	160	140	245	40
Lama-Kar	ra 180	200	***		100
Bassari	•••	200	160	250	•
Kabou	•••	***	~	250	-
Sokodé	-	-	180	250	105
Vogan :	Les bovins	proviénnent s	urtout de Lom	á 32 0	200

Les prix du bétail sont très élevés au sud du pays : Région maritime et région des plateaux. Les commerçants expédient les meilleurs animaux vers la région des plateaux et la région maritime. Ils vendent aux bouchers locaux les animaux qui ne peuvent pas être expédiés sur les centres qui payent mieux.

Comme nous l'indique le tableau N°16 les zébus coûtent plus cher que les taurins

TABLEAU Nº16 : BOVINS :

!	ANNEES		Z	=====	E B U	ra: :	: TAURINS							
!			220 k	g:	_		1 3 0 kg		_				60 kg	-: ! -!
!	1967	:	160	:	150	:	_	:	-	:	-	:	110	į
!	1969	:		:	150	:	-	:		:	13 5	:	-	!
!	1970	:	***	;	, •••	:	•••	:	-	:	150	:		!
!	19 72	:	230	:	-	:	-	:	_	:	•	:	••	!
I	1)	:	240	:	195	:	-	:	-	:		:		1
!	1974	:		:	210	:	185	:	185	:		:		ļ
! =	========		सम्बद्धाः	 :		:=:	1 5555151515	=1=		==	. 			=!

B). Formation des prix

Le prix d'achat de l'animal est relativement faible sur les lieux de production. De nombreux frais ajoutent une plus—value sur les lieux de consommation.

Pour situer l'ordre de grandeur des taxo et frais d'approche supportés par un bovin d'importation prenons l'exemple des zébus importés du Niger.

Prix d'achat 160 kg. net sur pied	17.600 F.	CFA								
Frais de transport	1.450	17								
Taxes										
- exportation (Niger)	1,000 F.	CFA								
- transit (Haute-Volta)	500	17								
- laissez-passer sanitaire ·	100	ty								
- importation	1.790	**								
Prix de l'animal à Lomé	22,450	18								
Prix de vente 150 kg. net sur pied	24,000	**								
Marge bénéficiaire	1.550	II .								

La part que prennent les taxes est excessive. Une tolérance du service des douanes, par exonération des taxes, permettrait un ravitaillement plus facile du futur abattoir de Lomé.

2. 2. Le circuit mort

2. 2.1. La préparation des viandes

A). Les abattoirs

Le circuit "mort" commence au moment où l'animal entre à l'abattoir. Il est transformé en carcasse et abats. La transformation du bétail en viande est un stade capital. L'abattage est l'un des points névralgiques,

de la production animale. Selon son organisation, il peut déprécier le produit ou au contraire l'améliorer.

Compte tenu du rôle que doit jouer un abattoir dans la préparation des viandes, nous pouvons qualifier l'abattoir actuel de Lomé de vétuste. Il est exigu. L'équipement d'abattage ne répond pas aux normes habituelles exigées par la réglémentation sanitaire. Il n'existe pas de couloir amenant les animaux au hall d'abattage. Le lazaret et l'abattoir sanitaire et les moyens d'étourdissement font défaut. La délimitation nette entre secteur propre et secteur sale est presque inexistarte. L'abattoir, vieux de plus de cinquante ans, est actuellement englobé dans la zone résidentielle.

Les abattoirs des centres secondaires sont de construction un peu plus récente. Ce sont des bâtiments en béton à ciel couvert. Le sol est dur et en pente. Une rigole centrale permet d'évacuer les eaux résiduaires. Les abattoirs de Palimé, Atakpamé, Sokodé et Dapango bénéficient d'eau courante comme celui de Lomé. Les autres abattoirs sont à proximité, soit d'une rivière, soit d'une retenue d'eau.

B). Le personnel

- Personnel administratif

Un gardien de nuit, un policier et un percepteur des taxes d'abettage sont fournis par la municipalité qui assure l'exploitation de l'abattoir. Des vétérinaires assurent l'inspection des viandes. Dans les centres secondaires, le personnel administratif est réduit aux vétérinaires.

- Personnel d'exécution :

Ce sont les bouchers et leurs aides qui préparent la viande. A Lomé

on a un égorgeur. Dans les villes ne disposant pas d'eau courante, les bouchers se font aider par des femmes ou des petits garçons qui assurent la corvée d'eau et le transport de la viande de l'abattoir à la boucherie.

C). Technique de préparation :

Le matin le vétérinaire assure l'inspection ante-mortem des animaux. Puis vient l'égorgeur. Après la contention de l'animal, l'égorgeur sectionne tous les vaisseaux de l'encolure. Une équipe de six personnes s'occupent de l'habillage et de l'éviscération. Les bovins et parfois les ovins sont dépouillés. Le porc est échaudé dans de l'eau bouillante et la soie éliminée. La chèvre est brûlée. A Lomé, le feu est entretenu par l'huile de vidange des moteurs. Puis le tout est lavé à l'eau courante. Le brûlage permettrait de distinguer la chèvre du mouton.

Les réservoirs digestifs sont vidés de leur contenu et lavés. La tête, la peau et les extrémités des membres sont brûlées au feu, ébouillantées puis blanchies. Dans les centres secondaires, c'est le consommateur qui traite ces abats blancs.

2. 2.2. Le transport des viandes

Les abattoirs ne sont généralement pas loin des lieux de commercialisation de la viande. Le transport est réduit aux moyens les moins onéreux. L'abattoir de Lomé dispose d'une fourgonnette pour le transport de la viande. Le trajet n'étant pas long, elle effectue plusieurs voyages pour assurer le transport de toute la viande. Dans les autres villes, le transport est assuré par des hommes ou des femmes. Chaque personne transporte un quartier.

2. 2.3. La commercialisation de la viande

Au niveau de la commercialisation de la viande, on a un secteur moderne et un secteur traditionnel.

A). Le secteur moderne.

Le secteur moderne réunit tous les bouchers travaillant ou possédant une boucherie moderne. Cette boucherie possède sa chambre froide pour le stockage de la viande. Tout le travail de désossage et de vente s'effectue sous une chaîne de froid ininterrompue. Ce secteur moderne n'existe qu'à Lomé. On compte dans toute la capitale cinq boucheries modernes. Les boucheries modernes achètent leurs carcasses aux bouchers du secteur traditionnel. Il leur arrive de s'approvisionner en bovins de boucherie soit à Lomé soit dans les zones de production. Les viandes sont découpées, désossées et parées. La vente se fait à la qualité et à la catégorie. Dans ce secteur, les frais sont élevés. La demande est différente de celle du secteur traditionnel. Les prix varient d'une boucherie à une autre et selon que la viande est préparée sur place ou selon qu'elle est importée.

B). Le secteur traditionnel

Le secteur traditionnel est caractérisé par son inorganisation et son manque d'équipement.

Les bouchers

La profession de boucher reste encore très anarchique et pléthorique. Dans les centres secondaires, il existe des bouchers occasionnels. Ces bouchers marginaux encombrent une profession déjà aux prises avec d'énormes difficultés.

La distinction entre bouchers détaillants et chevillards n'est

pas simple. Les bouchers grossistes ou chevillards peuvent posséder des étals et fournissent des carcasses aux collectivités publiques, privées et aux boucheries modernes. En brousse les bouchers détailants abattent eux-mêmes les animaux.

La profession de tripier n'est pas très développée au Togo comme elle l'est dans les autres pays africains. Il y a tout simplement des vendeurs d'abats blancs. Ils s'occupent de la vente de la tête, des extrémités des membres et de la peau débitée en petits morceaux. Ces derniers se rencontrent à Lomé. Dans les centres secondaires, la peau, la tête et les extrémités des membres sont souvent vendus aux femmes qui préparent des soupes.

Les bouchers travaillent avec des garçons appelés apprentis bouchers ou aides bouchers. Ils s'occupent du transport des animaux du lieu d'achat jusqu'à l'abattoir. Ils assurent la préparation de la viande. Ils la débitent à la boucherie sous ou sans le contrôle du boucher. Cette pratique très développée dans les centres secondaires permet aux aides bouchers d'encaisser frauduleusement des bénéfices. Ils sont payés en nature. La moitié des abats leur revient. Le jour où ces aides bouchers seront capables d'abattre un animal à leur propre compte, ils deviendront bouchers.

Les boucheries

Le circuit de distribution du secteur traditionnel souffre d'un manque d'équipement. La distribution est handicapée par des difficultés matérielles. Il n'existe pas d'installation frigorifique ni de chaîne de froid. Aucune prise d'eau ne permet le lavage des tables, des instruments et des mains.

A Lomé, Atakpamé et Sokodé, la vente de la viande a lieu aux rez-

de-chaussée des marchés qui sont à étages. A côté des étals des bouchers se trouvent les étals des autres aliments : poissons, tomates, légumes et fruits. Les acheteurs sont trop près des bouchers et touchent facilement les morceaux de viande. Les lieux sont encombrés, mal aérés.

Les autres centres tels : Lama-Kara, Tsévié, Nuadja, Niamtougou, Bassari, Bafilo Sotouboua, Kandé, Mango et Dapango bénéficient de boucheries adaptées. Ce sont des bâtiments avec un toit suffisamment haut. Les portes et les fenêtres sont grillagées. Des lucarnes à travers les fenêtres permettent aux clients de se faire servir.

La distribution

La vente de la viande se fait au demi kg pesé devant le client. Dans presque tous les centres de consommation, le kg de viande vendu sans es coûte 25 F. CFA à 50 F. CFA de plus que le kg de viande avec es (Tableau N°17).

Les bouchers sont généralement honnêtes quant à la quantité. L'os représente 25 à 30 % du poids. A sokodé, les bouchers désossent d'abord la viande. Le squelette de l'animal est fragmenté en petits morceaux. Dans un premier temps le boucher pèse une quantité de viande et d'os. Il complète ensuite au kilogramme avec les abats (foie, poumons, tripes). Il n'y a pas de distinction, pour la vente de la viande de petits ruminants et de porcins, entre la viande avec os ou sans os. (Le tableau N°17 nous donne les prix de détail de la viande sur les marchés de certaines localités).

TABLEAU Nº 17

Prix de détail de la viande

Unité: F CFA /Kg

D'après J. SARNIGUET(60).

LOCALITES		Boeuf avec os	:	sans os	:	Mouton chèvre	## ### ### ###########################	Porc	!
! Dapango	:	150	:	17 5	:	180	:	125	1
! Lama—Kara	:	200	:	280	:	200	:	150	Ţ
! Bassari	:	140	:		:	180	:		ì
! Sokodé	:	150	:	180	:	200	:	125	Y
! Atakpamé	:	200	:	225	:	250	:		ļ
! Palimé	:	250	:	275	:	300	:		į
! Vogan	:	250	:	3 00	:	3 00	:	250	!
! Lomé	:	250	:	300	:	300	:	250	1
! 		.==u=====	3		_==		122164		-=!

Dans les centres secondaires, en dehors de la vente au kg, la viande et les tripes se vendent par petits tas ou sous forme de brochettes. La pratique de la vante en petits tas se rencontre à Sokodé, à Bafilo et à Dapango. A Sokodé ces petits tas sont vendus par les femmes des bouchers. Elles vont les vendre dans les différents quartiers et en dehors de la ville. A Bafilo et à Dapango les bouchers assurent eux-mêmes la vente totale de la viande par kg ou par tas. La pesée des petits tas de 25 F. CFA nous donne 250 F. CFA pour un kg de viande et 150 F. CFA pour un kg de tripes. Rappelons que la prix dukg de viande dans ces localités est de 150 F. CFA avec os et 180 F. CFA sans os.

Les brochettes sont confectionnées à partir des abats de bovin (poumons, foie, tripes) et à partir de petits ruminants. La viande est coupée en petits morceaux, enfilée sur une buchette, pimentée, huilée

cuite au feu. Les bouchers les confectionnent par brochettes de 10 F. CFA nous CFA, 25 F. CFA et 50 F. CFA. La pesée des brochettes de 10 F. CFA nous a donné pour un kg, 24 brochettes. Ce qui représente une valeur de 240 F. CFA le kg. Douze brochettes de 25 F. CFA pesaient un kg et six de 50 F. CFA pesaient autant que les douze de 25 F. CFA. Il est remarquable de constater que dans la confection de ces brochettes, la qualité de la viande joue sur le prix. Les brochettes de 10 F. CFA sont des abats et de la graisse, alors que les brochettes de 50 F. CFA sont faites de la bonne viande.

A Lomé la tête d'un petit ruminant est vendu au dixième du prix d'achat de l'animal par le boucher. La peau d'un ovin vaut 150 F. CFA La peau, la tête et les extrémités des membres de bovin sont vendues aux détaillants. Ces derniers vendent les extrémités des membres à 150 F. CFA pièce pour les zébus et celles des taurins valent 125 F. CFA la pièce. La peau est vendue par petits tas de 15 F. CFA. La pesée nous a donné pour un kg 155 F. CFA.

Les prix de la viande en détail sont fixés au Togo tout comme dans toute l'Afrique francophone noire par les municipalités. Elles ont le souci de protéger le consommateur et ne tiennent compte ni des prix du bétail vivant ni de la qualité des viandes et de la catégorie des morceaux. La marge bénéficiaire des bouchers est variable et peut même être négative. Cela incite les bouchers à abattre des bovins trop jeunes ou de basse qualité et à jouer sur les tas. Pendant la mauvaise saison, ils suspendent les abattages ().

Troisième partie

/LA CONSOMMATION DE LA VIANDE /

A. FACTEURS DE LA CONSOMMATION

1. 1. Démographie

1.1.1. Population nationale

Aucun recensement général de la population n'a été fait depuis 1960. La population totale du Togo n'est alors qu'une estimation. Les bases de cette estimation sont :

- un accroissement démographique de 2,6 %.
- un faible mouvement migratoire entre le Togo et l'extérieur.

Les comptes nationaux de 1969 estiment la population de 1970 à 1.995.200 habitants(6). Pour la même année le plan quinquenal 1971—1975 indique une population de 2.006.770 habitants. Deux hypothèses sont avancées pour expliquer cette différence. La sous estimation du mouvement migratoire entre le Togo et l'extérieur, et las conséquences de l'expulsion des étrangers du Ghana en janvier 1970. La majeure partie

de ces expulsés s'est trouvée au Togo.

De cette démographie dépendront la production et la consommation des produits d'origine animale. Un accroissement démographique sans augmentation de la production nationale entraîne une diminution du disponible de viande par tête d'habitant.

1. 1.2. Répartition de la population par sexes et par âges

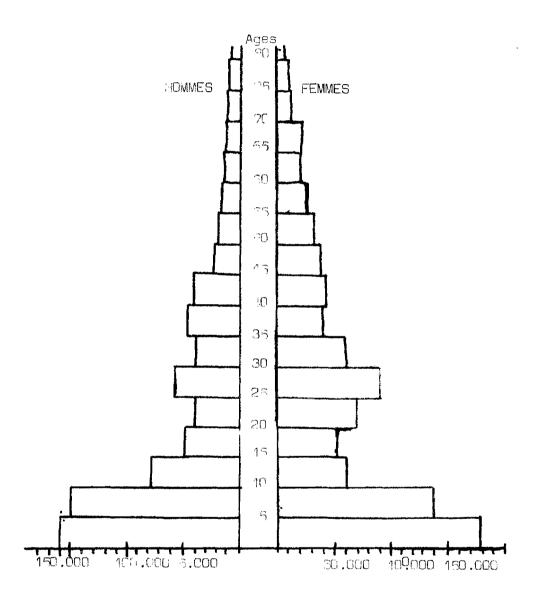
Cette population de 2.006.770 habitants se décompose en 963.250 hommes et 1.043.520 femmes soit une sexe ratio de neuf hommes pour dix femmes(7). La répartition de la population suivant l'âge montre que cette population est très jeune et en pleine expansion démographique. (Tableau N°18).

TABLEAU Nº18:
Répartition de la population selon l'âge(17).

= !	TRANCHES D'AGE	****	1	9	6 0	a ≥= 33		== :	1969	== !
!	D AGE	:	Pourcentage	: N	Masculin	:	Féminin	:	Pourcentage	-; ! _!
?	D à 5 ans	:	25,3	:	12,5	:	18,8	:	25 , 5	!
!	6 à 13 ans	:	23, 8	:	11,1	:	12,7	:	23	!
!	14 à 19 ans	:	8	:	3, 8	:	4,2	:	7,8	!
!	20 à 64 ans	:	3 8,8	:	18	:	20,8	:	3 9,3	!
!	plus de 65 ans	;	4,1	:	1,9	:	2,2	:	44	į
1			******	===		-==		==		= !

L'asymétrie et la base très large de la pyramide des âges traduisent la structure de la population. Le quart de la population a moins de cinq ans, la moitié de la population moins de quatorze ans. (Figure N°VIÌ).

FIGURE N°VII :
PYRAMIDE DES AGES(19).



Cette démographie ne restera pas sans effet sur les graves problèmes de l'approvisionnement en produits d'origine animale. Pour conserver la vigueur de cette jeune population il faudra une alimentation respectant le taux de protéines pouvant satisfaire une croissance normale. Et ce sont les protéines d'origine animale qui sont les mieux indiquées. Non seulement parce que leur déficit par rapport à l'oeuf est minime, mais parce que la libération de leur amino-acides indispensables est simultanée.

1. 1.3. Population urbaine

La répartition de la population en population urbaine et en population rurale influence beaucoup la demande et la production des produits d'origine animale.

Le taux d'urbanisation du Togo est faible si on le compare aux taux d'urbanisation des autres pays côtiers. En 1966 il était de 15 % pour les agglemérations de plus de 100 habitants au km2. Dans la période 1960 - 1966 la population citadine a eu un taux d'accroissement de 4,5 % par an. La Côte d'Ivoire enregistrait 8 % et le Ghana 5 %. La ville de Lomé dans la même période a eu un accroissement de 5,3 %(59). La population de 1970 se répartit en 292.900 citadins regroupés dans sept communes et 1.702.300 ruraux(6) comme le montre le tableau N°19.

TABLEAU Nº 19
Répartition de la population urbaine 1970.

				
! - 1 population	urbaine (en milliers)	:	1970	Í
! a)	Lomé	:	151,1	ŧ
!	dont commune	:	101,9	Ī
!	- faubourgs	:	51,2	9
! ь)	communes autres que Lomé	:	92,9	į
· I		:		?

.../...

Ţ						:		?
!				c)	autres centres urbains	:	46,9	!
Į				d)	total population urbaine	:	292,9	!
!	- i	i.	population	rui	rale	: ′	.702,3	į
Ì	- i	ii.	total			: ′	.995,2	į
1.								_1

L'urbanisation de la région maritime est très influencée par l'existence de la capitale qui sert de point d'attraction à toute la population rurale et des autres centres semi—urbains.

La région des plateaux comporte deux communes dont la est de 22.200 habitants. La population citadine totale de la région est de 93.300 pour une population totale de 515.600 habitants en 1971(9). Les deux communes de la région centrale ont une population de 45.120 habitants en 1970(46).

La population urbaine de la Kara est de 4 % alors que la population urbaine et semi—urbaine est de 12 %. Cette population urbanisée vit dans les grands centres : Lama—Kara, Kétao, Niamtougou et Kandé. Elle est composée de fonctionnaires, de retraités, de commerçants et de salariés divers (50).

La région des Savanes a une population urbaine totale de 20.660 urbains dont 10.620 pour Dapango et 10.040 pour Mango (66).

La faible urbanisation du pays laisse voir une population rurale majoritaire.

La considération de l'urbanisation régionale traduit la part qui revient à chaque région dans la consommation et l'approvisionnement de

la viande. Les urbains des régions du Nord en majorité commerçants, s'occupent du commerce de la viande et du bétail. Ceux des régions du sud sont les gros consommateurs de la viande.

1. 2. Situation économique

Quoique le revenu national par tête d'habitant soit encore faible, la situation économique du Togo a favorablement évolué dans ces dernières années.

Le revenu national par tête d'habitant a passé de 26.850 F. CFA en 1967 à 30.900 F. CFA en 1970(5).

Le produit intérieur brut de 1970 est de 73.850 millions CFA. Sa répartition par secteur met en évidence l'importance du secteur primaire :

- secteur primaire 44, 4 %

- secteur secondaire : 21,8 %

- secteur tertiaire : 33,8 %.

La grande participation du secteur primaire dans la formation du produit intérieur brut est due au secteur agricole : café, cacao. Cela se traduit par des différences régionales, dans la consommation de la viande des agriculteurs.

1. 3. Niveau de vie de la population '

L'examen des budgets familiaux et la consommation des ménages nous permettra de dégager la part de la production animale dans la formation des budgets familiaux.

1. 3.1 Répartition de la population suivant le niveau de dépense familiale

Le niveau de dépenses des ménages ruraux reste faible : 28,2 % dépensent moins de 10,000 F. CFA par an et par ménage de six personnes. Au niveau le plus haut on peut estimer la dépense annuelle à 135,000 F. CFA par ménage.

Cette dépense ne représente pas le niveau de vie des ménages. Ils disposent de ressources alimentaires en provenance de la production familiale.

Ces ménages pratiquent une agriculture de subsistance. Les 90 % de la production sont destinés à l'autoconsommation. Le peu d'argent perçu à la vente de certains produits agricoles sert à satisfaire des besoins nouveaux : tel l'achat d'un poste radio, d'une bicyclette. L'élevage est orienté vers l'entretien du petit bétail à abattage facile et à consommation rapide. Le gros bétail est entretenu pour le paiement des impôts, de certaines dettes ou pour la constitution d'une dot.

Dans les villes, les ménages ayant le plus fort niveau de dépenses familiales par personne sont ceux qui ont la plus faible taille moyenne. Ce sont également eux qui représentent la plus grosse part de la dépense familiale globale (51 %) (Tableau N°20) (4).

TABLEAU Nº20

Répartition des ménages de Lomé suivant le niveau de dépenses par personne et par mois(4).

! Niveau de ! dépenses indivi- ! duelles en F.CFA		ménages	Nombre de ménages			Nombre de personne	:		moyenne :		% do la dé! : pense fa— ! : miliale	
!		Effectifs		%	 :	Effectifs	:	%	:	ménages	; ;	Totale !
! moins de 500	:	882	:	3,7	:	3.494	:	3,6	:	4,0	:	0,6 !
! 500 à 749	:	2,570	:	10,9	:	12,422	:	10,7	:	4,8	:	3,0 !
! 750 à 99	:	2.720	:	11,5	:	14.076	:	12,2	:	5,2	:	4,8 !
! 1.000 à 1.499	:	4.464	:	18,9	:	25.959	:	22,5	:	5,8	:	12,3 !
! 1.500 à 1.999	:	2.682	:	11,3	:	14.492	:	12,5	:	5,4	:	9,9!
! 2.000 à 2.999	:	3,622	:	15,3	:	18.903	:	16,3	:	5,2	:	10,4 !
! 3. 000 et plus	:	6.72 8	:	28,4	:	26.294	:	22,8	:	3,9	:	51;0 !
	:-		-:-	······································	-;-		-:-		:-		-:-	
! Ensemble	:	2 3, <i>6</i> 68	:1	9,00	:	115.640	:	0,001	:	4,9	:	100 !
	==		***		===		====		===	*******	3:	~~~~~~.

La population citadine au contact européen a contracté certaines habitudes et pris goût à certaines formes d'aliment : pain, conserve, lait concentré, parfois pâtes alimentaires et surtout boissons alcoulisées. Dès que les budgets sont en baisse, elle réduit sans difficulté la consommation de produits chers pour se rabattre sur la consommation des produits traditionnels beaucoup plus abordables.

C'est ainsi que pour les produits carnés, chaque fois qu'il y a hausse du prix du kilogramme de viande, on assiste à une augmentation très sensible de la consommation des produits de la pêche. On assiste parallèlement à un accroissement des abattages non contrôlés des petits ruminants. La consommation de la volaille augmente. Il se constitue

spontanément des bouchers clandestins qui approvisionnent les centres urbains lors des abattages hebdomadaires pour la séance du marché. Tous ces facteurs rendent difficile (1'évaluation des dépenses familiales, et l'élasticité dynamique des dépenses de viande, par rapport au revenu.

1.3.2. Répartition de la population suivant le type de ressources des ménages.

Dans les centres urbains, les ressources des ménages sont acmposées de salaires et des recettes du commerce. Les ménages de la capitale disposant d'un revenu "salarial" représentent 66,9 % de la dépense globale. Les autres ménages tirent leurs ressources des loyers, du commerce, de l'artisanat et de l'agriculture.

Les ménages ruraux tirent leurs ressources principalement de l'agriculture. Les ressources de ces ménages varient. Leur§revenus augmentent ou baissent suivant que ces ménages disposent de plantations de café, de cacao et de palmiers ou non.

62,3 % des ménages disposant de plantation de café et de cacao ont une dépense moyenne de 600 F. CFA par semaine. Cela se traduira par une consommation importante de viande bovine et de petits ruminants. Ces ménages se trouvent dans la région des plateaux qui est une région déficitaire. Ils capitalisent leurs revenus dans l'élevage bovin.

Les ménages de la région centrale et de la région des savanes ont un niveau de dépense beaucoup plus bas. 53 % des ménages ont une dépense hebdomadaire inférieure à 200 F. CFA. Ces ménages pratiquent l'agriculture d'arachide, de coton, de tabac, de céréales et font l'élevage. Ce sont des régions de production de **bovin**, de petits ruminants et de volailles. L'autoconsommation des produits du petit élevage prédomine.

Dans la région maritime, la possession des palmiers et des cocotiers relève le niveau de dépense. 56,9 % des ménages ont une dépense hebdomadaire comprise entre 200 F. CFA et 1.000 F. CFA. Ces ménages consomment beaucoup de viande porcine. Les petits ruminants leur reviennent trop chers à cause de la proximité des deux capitales. Lomé et Cotonou (Dahomey).

Les ménages de la capitale sont composés de fonctionnaires, de commerçants, de retraités, d'artisans et d'ouvriers. 51 % des ménages ont un niveau de dépense égal ou supérieur à 3,000 F. CFA par mois et par personne. Les ménages dont la dépense mensuelle est inférieure à 2.000 F. CFA par personne s'approvisionnent en poisson. Lorsque le niveau de dépenses mensuel par personne est beaucoup trop bas et reste infénrieur à 1.000 F. CFA ces ménages réduisent leur alimentation carné à quelques petits poissons qu'ils trempent dans la sauce. Le poisson ne devient plus qu'un condiment pour assaisonner les repas. Les ménages dont la dépense est comprise entre 2.000 et 3.000 F. CFA par mois et par personne ont une alimentation carnée adéquate. Lorsque la dépense est supérieure à 3.000 F. CFA, ces ménages abattent des petits ruminants à chaque fête et à chaque "invitation à dîner".

L'étude du niveau de vie de la population nous permet de voir dans quelle mesure les ménages pourrent avoir un régime alimentaire satisfaisant. La viande de boucherie qui a une valeur de 721 millions CFA constitue les 20,7 % des dépenses alimentaires. Cette proportion varie de 15 % à 25 % suivant les régions. Cela tient à l'autoconsommation dans les régions du nord et aux prix du kg. de viande faible dans la zone de production.

- 2. Estimation de la consommation .
- 2.1 Les abattages contrôlés.
- 2.1.1. Evolution nationale.

Les abattages contrôlés marquent une progression rapide pour les bovins. Ces abattages ont triplé en 14 ans.

L'évolution des abattages contrôlés des petits ruminants et des porcins marquent des variations inter—annuelles. Ils ont doublé en 14 ans.

D'une façon générale, entre 1965 et 1972, les abattages bovins ont progressé de 9,8 % par an. Ceux des petits ruminants et des percins ont évolué respectivement de 3 % et de 2 % en moyenne par an. (Tableau $N^{\circ}21$).

TABLEAU Nº21:
Evolution des abattages contrôlés.
Unité: nombre de têtes.
(D'après ARNAUD(18)).

!	ANNEES		Bovins		: Ovins : Caprins		Porcins	
!	1960	:	8.067	:	16,100	•	5 . 356	:
I	1961	:	10.937	:	19,201	:	7.320	1
į	1962	:	10.673	:	20.719	:	7,488	!
I	1963	:	8,665	:	26.373	:	7.457	?
ŗ	1964	:	11,582	:	25 .01 4	:	6.115	į
Ī	1965	:	13.817	:	28,245	:	8 .23 8	1
•	1966	:	14.261	:	24.957	:	10.416	7
ŗ	1967	:	15,693	:	29 .6 04	:	11 .4 03	7
Ţ	1968	:	17.407	:	39.311	:	10.995	3
•	1969	:	18 . 183	;	3 5.94 3	:	10,528	1
ŗ	1970	:	21.585	:	37.341	:	9,558	į
ŗ	1971	:	2 8. 015	:	3 2.995	:	9,589	į
į		:		:		:		1

* Pour l'année 1973, on a une augmentation considérable des abattages d'ovins et de caprins. Les chiffres de l'ensemble du Togo sont encore - mon officiels. Ils ont été calculés à partir des rapports régionaux.

2. 1.2. Les abattages régionaux .

La progression des abattages contrôlés est essentiellement influencée par les abattages de la ville de Lomé. Les abattages bovins représentent 50 % des abattages contrôlés de l'ensemble du Togo. Les abattages des petits ruminants en représentent 32 %.

Mise à part la région maritime, qui est ravitaillée en partie par l'abattoir de Lomé, la région des plateaux abat beaucoup plus de bovins que les autres régions. Elle est suivie par la région centrale. La région des savanes abat autant de petits ruminants que la région des plateaux. La région de la Kara a le plus grand nombre d'abattages porcins. (Tableau N°22).

TABLEAU Nº22

Abattages contrôlés 1970 et 1971

Source : ARNAUD, M.

Unité : nombre de têtes

Ĭ	! ! REGION		: 1970					: - 1 9 7 1								
! !	A E G I U N	:- : :-	Caprins	: :	Ovins :	Caprins	Porci	.ns	:	Parcins	:	Ovins	:	Caprins :	Porci	ns
! Mari	itime circonscript	ion		:	:		:		:		:		:	:		
!	1 34317	:	982	:	3.243:	1.865	2.1	3 8	:	1.231	:	2,022	:	1.622 :	1.861	
i	abultuir de Lomé	:	9 . 96 3	:	8. 935 :	7.890	4.3	33	:	8 . 84 3	:	8.871	:	5.336:	4.380	
ţ	camp militaire	:	427	:	:		:		:	500	:		:	:		
! TOTA	L Région	:	11.372	:	12.178:	9,755	6.4	171	:	10.5 7 4	:	10.893	:	6 . 958 :	6.241	
Ĭ	des plateaux	:	2.951	:	1.960:	4.178	: 6	00	:	4.138	:	2,282	:	3.878 :	689	
1	du Centre	:	3,060	:	591 :	1.088	: 4	81	:	3,261	:	79 4	:	<i>94</i> 0 :	404	
Į.	de l a Kara	:	2,217	:	548 :	610	: 1.3	93	:	2,588	:	331	:	310 :	1.565	
? •	des Savanes	:	1.985	:	1.937 :	4.502	: 6	13	:	2.404	:	2 .3 20	:	4,289:	690	
!	TOTAL :	:	21.585	:	17.208 :	20.133	9.5	58	:	23.015	;	16.620	:	16.375 :	9.589	
! Pour	centage de l'agglomé-	:		:	:	Territoria del Paragrafo (n. 18 principa (n. 18 principa)	•		:		:		:	:		
! ration de Lomé dans le to- :			:	:		:		:		:		:	;			
! tal	des abbatages contrôl	.és:	48 %	:	51,9 %:	39,1 %	45.3	3 %	:	40.5 %	:	53.3 %	:	32,5 %:	45,6	%

Abattoir de Lomé : Répartition des abattages 1971 - Zébus d'importation : 62,2 %.

-- taurins d'origine tegelaise : 37,8 %.

2. 1 3. Les abattages selon leurs origines

D'après les contrôles officiels, le total des abattages progresse plus vite que les zébus qui sont importés.
Cette tendance est confirmée par les séries qui distinguent les animaux selon leurs origines. Le Service vétérinaire les distingue en races étrangères ou zébus et en races locales ou taurins. Est-ce à dire que l'exploitation commercialisée du cheptel national s'accroît plus vite que le circuit importé ? Certes l'exploitation commercialisée du cheptel national augmente ; mais la distinction en races étrangères et en races locales, fait perdre de vue les importations en provenance du Dahomey. Les animaux importés du Dahomey sont de mêmes races que les animaux togolais.

En 1972 on a compté dans les abattoirs du Togo 7.831 zébus abattus contre 16.873 taurins. Les zébus représentaient alors le tiers des abattages.

Lomé abat 75 % des zébus importés. La région des plateaux en abat 23 %. Les 2 % restants sont des animaux vendus entre Dapango et Sokodé par suite de leur mauvais état sanitaire.

2 1 4. Poids des animaux

On constate une baisse de poids des zébus sahéliens de 24 % malgré une légère remontée en 1973. Le poids moyen des carcasses pour 1973 est de 136,6 kg (60).

Le poids moyen des taurins oscille autour de 90 kg dans les abattoirs des centres urbains. Ce poids est difficile à atteindre dans les centres secondaires. On assiste à une

expédition d'animaux gras vers les centres urbains et la capi-

Le même phénomène se retrouve dans les abattages des petits ruminants.

2. 2. Les abattages non contrôlés

Les abattages non contrôlés peuvent se diviser en abattages non contrôlés commercialisés et en abattages non contrôlés autoconsommés. Le contrôle des abattages commercialisés se fait par le Service vétérinaire et les agents de la santé publique. Or les agents de la santé publique ne tiennent pas souvent à jour les statistiques d'abattages de leurs centres. Ceci prouve l'importance des abattages non contrôlés et leurs variations d'une année à l'autre.

2. 2 1. Les abattages non contrôlés commercialisés

En 1971 les abattages non contrôlés de la ville de Lomé avaient été évalués à 350 bovins ; 6.000 petits ruminants et 1.500 porcins (40). En juillet 1974 nos enquêtes nous ont permis de découvrir que le dispensaire d'Agouévé ne communiquait pas les abattages. Cette localité située à 10 km de Lomé avait un houcher, deux charcutiers et quatre femmes tenant des restaurants. Un cahier ouvert nous a permis de recenser 18 abattages bovins, 40 caprins, 12 ovins et 23 porcins en un mois. Dans la ville de Lomé; nous avons compté 60 femmes qui tuaient en moyenne six caprins chacune par semaine. Ces femmes préparaient à manger aux ouvriers dans les différents coins de la ville. En dehors de ces femmes, il y avait quinze vendeurs de soupe qui abattaient deux caprins chacun toutes les semaines.

Trois points de vente clandestine de viande porcine reprenaient leur activité tous les samedis et tous les dimanches. Compte tenu de tout cela, nous pouvons dire que les abattages non contrôlés qui ont été commercialisés à Lomé ont été de 216 bovins, 144 ovins, 25.000 caprins et 800 porcins pour l'année 1974.

Les abattages bovins non contrôlés commercialisés augmentent au fur et à mesure que l'on remonte vers le Nord. Les bouchers qui n'arrivent plus à exercer dans les centres urbains vont dans les zones de production et les centres semi-urbains. Là, ils ont la certitude de pouvoir s'approvisionner en quelques vaches maigres qu'ils abattront les jours de marché.

Les abattages caprins non contrôlés commercialisés décroissent du Sud au Nord du pays. Cette forme commercialisée de la viande ovine et caprine est importante dans les villes. Dans les villes, on a des ouvriers qui ne rentrent pas chez eux pour le repas de midi. Nous avons également les Lycéens et les étudiants. C'est un commerce très développé au Togo. Ainsi les clients varient proportionnellement avec l'importance de la ville.

2 2 2. Les abattages non contrôlés autoconsommés

Les abattages autoconsommés ont lieu lors des fêtes de famille, des fêtes de village, des fêtes religieuses et des fêtes de fin d'année. Ils portent sur les ovins, les caprins, les porcins et la volaille. Le volume et la régularité de ces abattages sont imprévisibles. A l'occasion des fêtes de Noël et du premier janvier, la population animiste et les communautés catholiques abattent des caprins et des porcins sur

.../...

l'ensemble du Togo.Lors de la Tabasky, les communautés musulmanes abattent des ovins. En dehors de ces abattages, lorsqu'un fonctionnaire invite à dîner, il tue à ses hôtes un caprin. Lorsque les paysans s'invitent à travailler, ils sacrifient un caprin ou un porcin à leurs collaborateurs. Dans les abattages rituels n'oublions pas les abattages occasionnés par les danses sacrées et l'initiation des Jeunes. Les abattages lors des funérailles doivent être proportionnels au rang social qu'occupait le défunt.

Ainsi les abattages non contrôlés sont difficiles à évaluer. Ils peuvent varier d'une année à une autre du simple au double pour les bovins. Le volume des abattages de petits ruminants sont susceptibles de varier du simple au quadruple.

3. Aspect de la consommation

3 1. La consommation moyenne globale nationale

En 1969 la production nationale en viande était de 12.251 tonnes. Elle représentait 84 % du disponible total. Ce taux de couverture des besoins globaux par la production nationale était nettement supérieur au Togo qu'en Côte d'Ivoire (59). SARNIGUET estime la production nationale de 1972 à 13.000 tonnes, contre un total disponible de 15.000 tonnes. Le disponible national représente alors 86 % du disponible total.

Nous utiliserons les mêmes paramètres que ceux de SARNIGUET pour évaluer le disponible total de 1973 (60). SARNIGUET estime les importations clandestines de taurins et de petits ruminants à 520 tonnes de viande. Les importations réelles sont bien supérieures à l'estimation de SARNIGUET. Pour des raisons déjà exposées, dans la commercialisation du bétail, nous portons ce tonnage au double ; scit, 1.040 tonnes de viande par an.

;

Le disponible total de 1973 sera égal à la somme du disponible national, de la viande de zébus importés, de la viande foraine et de la viande d'importation clandestine ; (Tableau N° 23).

TABLEAU N° 23

Disponible total de viande et d'abats

Disponible national	14.204	Tonnes
Viande de zébus importés	1.222	tonnes
Viandes foraines	769	tonnes
Importations clandestines	1.040	tonnes
TOTAL	17.235	- tonnes

3. 2. Consommation individuelle

3. 2. 1. Généralités

En 1966 la consommation moyenne était de 8,7 kg par habitant et par an. Elle était à un niveau proche de celui de la Côte d'Ivoire et supérieure de 60 % à celui du Ghana (59). SARNIGUET estime celle de 1972 à 7,7 kg par an et par habitant. Il la juge inférieure à celle de 1966 et conclut : "la consommation moyenne avait été estimée à 8,7 kg en 1966, en surestimant légèrement le disponible en petits ruminants. Elle serait donc en stagnation ou en légère baisse" (60).

.../...

Pour 1973 nous avons un disponible total de 17.235 tonnes de viande pour u.e population de 2.000.000 habitants (chiffre arrondi). La consommation moyenne individuelle est de 8,6 kg par an. La viande de volaille et de petits ruminants représente 60 % du disponible national. Cette structure de la consommation reste semblable à celles de 1966 et de 1972.

3. 2 2. Consommation urbaine et consommation rurale

La consommation moyenne individuelle de 1966 était de 9,2 kg pour Lomé et de 10,2 kg pour les autres centres urbains (59).

Pour 1973, la consommation urbaine est de 16 kg par an et par habitant. Lorsqu'on sépare Lomé des autres centres urbains, la capitale a une consommation moyenne individuelle de 15,8 kg par an. Celle des autres centres urbains est de 16,6 kg. Les ruraux consomment 7,3 kg par an et par personne.

La différence de consommation de viande entre Lomé et les autres centres provient de l'influence de la consommation de poisson. Elle est forte à Lomé et faible dans le reste du pays.

Le faible disponible national et les difficultés d'approvisionnement sont responsables de la faible consommation de la viande. L'amélioration de cette situation appelle des efforts en faveur de la production animale.

.../...

QUATRIEME PARTIE

/ POUR UN MFILLEUR APPROVISIONNEMENT EN VIANDE /

I - POLITIQUE NATIONALE DE PRODUCTION ANIMALE

1. 1 - Elevage et développement économique

1. 1. 1. GENERALITES

L'élevage représente un capital biologique qui a la particularité de progresser spontanément. Il se multiplie en fournissant des revenus. Le revenu peut paraître insuffisant. Il vient se surajouter seulement à une augmentation continue de capital moins visible. (56) Le développement rapide de l'élevage sous toutes ses formes représente une forme originale et efficace de constitution d'épargne et d'apport de capitaux. Il ne recourt pas à une subordination économique étrangère comme l'est l'industrialisation. L'élevage devient, dans biens des régions, la base essentielle du revenu agricole. Dans les zones à haut niveau technique, les productions animales représentent 63 à 74 % des ressources rurales. La prédominance de la culture végétale s'inscrit dans le cycle du sous-développement. Tout relèvement de la production animale entraîne un recul de cette situation et marque par là un progrès. (57) . . . / . . .

1. 1. 2. ELEVAGE ET PAYSANAT

Dans les facteurs de consommation, l'analyse de la situation économique nous a permis de voir la prédominance de la culture végétale (café et cacac) dans la formation du revenu national. Cela entraîne des différences régionales que le développement de l'élevage peut éliminer.

L'élevage permet d'enrichir l'agriculteur. Il amorce le cycle épargne-capital et crée de la valeur ajoutée sur place. La pénurie de viande est générale. Les perspectives en économie de marché sont favorables. La définition du prix du marché place le producteur de viande en situation favorable Si les capitaux engagés dans la production animale subissent une rotation lente, ils bénéficient par contre du taux d'inflation générale dans le monde (56). L'élevage joue également un rôle libérateur du paysanat. En plus de la fumure, l'homme peut utiliser l'énergie animale pour dimunier sa peine. Ainsi l'association agriculture-élevage apparaît très bénéfique. Les déchets de chacun servent de base d'activité de l'autre. Elle répond aux besoins de protéines, de travail et de profit. Par la variété des ressources que l'association agriculture-élevage procure, elle apporte une certaine sécurité économique au monde rural (55).

1. 2. ETAT ET ECONOMIE ANIMALE

Tout le monde reconnaît le rôle de premier plan que doit jouer l'Etat dans la modernisation de l'économie animale. L'intervention de l'Etat peut être directe ou indirecte.

1. 2. 1. Intervention directe: l'Etat intervient d'une manière exclusive au niveau de la production et de la commercialisation. C'est l'étatisation. Pour des raisons socio-économiques, cette forme d'intervention ne sera pas acceptée par
la population.

L'interventior directe mais partielle de l'état serait la création d'un secteur moderne de production et de commercialisation à côté du secteur traditionnel. Cette méthode serait en apposition avec les intérêts du secteur traditionnel. L'Etat faillirait à sa mission qui est d'assurer le bien-être de la population.

1. 2. 2. Intervention indirecte: ello reste la meilleure solution. Mais l'intervention indirecte peut être partielle ou globale.

L'intervention indirecte partielle a été tentée dans plusieurs états africains. Elle consiste en la création de ranchs et d'équipement de circuits. C'est ce que le Togo tente de réaliser depuis des années. Les difficultés de cette intervention proviennent du fait que les projets de cette intervention comptent sur des financements étrangers. Or la productivité de l'élevage togolais est faible. De plus les capitaux en élevage subissent une rotation lente. Cela n'encourage pas les organismes d'investissement. Les frais de fonctionnement d'un ranch d'Etat seraient trop lourds.

L'intervention indirecte globale permettrait d'encourager les initiatives privées et d'organiser la production et la commercialisation.

1. 3. LES MODES DE PRODUCTION

On peut choisir entre deux voies : l'élevage traditionnel et l'élevage intensif moderne.

.../...

1. 3. 1. Elevage intensif moderne

Il consiste à rechercher les zones à vocation privilégiée. On y implante un élevage intensif moderne en assurant un encadrement technique sur le terrain.

Zones à vocation privilégiée

Les zones favorables à l'implantation d'unité moderne de production sont : la région centrale et la région des plateaux. Ce sont des régions à faible densité : 35 habitants au kilomètre carré.Les deux régions correspondent à la zone qui reçoit le maximum de précipitations. Les sols sont fertiles, perméables à l'eau et à l'air. Ils sont profonds, de bonne production forragère, permettant une association agriculture élevage.

La colonisation agricole y existe déjà. On assiste à deux systèmes d'agriculture. L'agriculture de plantation pratiquée par les autochtones et l'agriculture vivrière pratiquée par les colons Cabraix, Lassos et Lambas.

Un schéma d'exploitation d'un niveau plus élevé que le niveau traditionnel ne manquerait pas d'intérêt. Cela permettrait de fixer les travailleurs saisonniers qui viennent dans ce. région. Un encadrement adéquat améliorerait le sort des métayers de la région des plateaux. La culture attelée permettrait d'utiliser les vastes étendues inoccupées. L'élevage intensif et l'élevage extensif coexisteraient.

1. 3. 2. ELEVAGE TRADITIONNEL

L'élevage traditionnel présente à l'heure actuelle un avantage certain. C'est lui qui fournit la totalité du

.../

disponible national. C'est un élevage qui existe déjà. L'investissement en cheptel est fait. Il suffira d'augmenter la productivité par amélioration des techniques. A part la région maritime et la région des plateaux, l'élevage traditionnel appartient aux agriculteurs. Cela leur permet d'avoir une autre source de revenu. L'autoconsommation est la caractéristique dominante de cet élevage. La suppression de l'élevage traditionnel au profit d'un élevage financé par des fonctionnaires ou des commerçants conduirait à un élevage salarié. On "associerait un capital timide à un travail lent" (55). Le prix du kg de viande reviendrait trop cher pour le togolais d'un niveau de vie moyen. L'éleveur participerait à la production sans pouvoir s'alimenter d'une façon adéquate.

L'Etat doit aider par tous les moyens l'élevage traditionnel et favoriser l'adoption de l'élevage moderne de type intensif par les éleveurs. Pour cela plusieurs actions doivent être menées au niveau des facteurs de production.

A. ACTION SANITAIRE

L'action sanitaire a été jusqu'à présent la préoccupation primordiale du Service vétérinaire. En 1967, la campagne conjointe de lutte contre la peste bovine a permis de vacciner l'ensemble du cheptel bovin. En 1971 commença la campagne expérimentale de lutte contre la péripneumonie bovine. Elle prendra fin en mars 1975.

Il s'agira dans les années à venir de pratiquer des vaccinations conservatoires. Les interventions sanitaires devront être étendues à toutes les espèces.

Les autorités n'ont encore pas pris de dispositions pour la lutte contre le parasitisme.

Nul n'ignore l'action déhilitante des ectoparasites et des parasites gastro-intestinaux. Un programme de déparasitage interne et externe devrait être élaboré et exécuté chaque année.

B. L'ACTION ZOOTECHNIQUE

Toutes nos espèces animales sont des races naines, de faible productivité. Une amélioration génétique s'impose.

Toute amélioration génétique tiendra compte de la pathologie du milieu et du niveau d'évolution des éleveurs. La sélection et l'introduction de génotypes étrangers sont les méthodes couramment utilisées.

- Sélection et fixation de race.

Malgré la faible productivité de nos races, elles sont adaptées au milieu et aux techniques de nos éleveurs. Elles sont peu sensibles à la trypanosomiase, présentent une résistance naturelle qui se transmet héréditairement. Les premiers velages se font à trois ans pour les bovins. Les ovins et les caprins sont prolifiques. C'est sur le cheptel local que devrait s'effectuer la sélection.

Nos races bovines ne sont pas des races bien définies. Elles sont hétérogènes. Des croisements dirigés entre les races Baoule et Borgou aboutiraient à la fixation des races. La sélection de géniteurs Borgou et leur diffusion dans toutes les régions amélioreraient les formats des races Baoulé et Samba A cet effet il existe un projet de création de centres de sélection de race Borgou dans les régions des savanes et des plateaux. Aucune étude de ce projet n'est encore faite. La création du centre de sélection dans l'aire

géographique de la race Borgou conviendrait mieux. On procéderait dans un premier temps à la sélection et à la multiplication des géniteurs. Leurs performances testées permettraient de les diffuser dans la région des savanes qui regroupe 50 % du cheptel. Dans un second temps, le centre de sélection de la région des plateaux s'occuperait de la possibilité d'adaptation et de diffusion de cette race dans cette région.

La sélection de la chèvre djallonkée permettrait d'augmenter le nombre de chevreaux par portée et de réduire l'intervalle de mise-bas. Cette opération peut être faite par les éleveurs eux-mêmes avec l'aide des zoo-techniciens. La castration des mâles mauvais géniteurs est courante dans le nord du pays. Il ne reste plus qu'à faire adopter aux éleveurs l'élimination systématique des mauvaises génitrices.

- Introduction de génotypes étrangers.

Nous avons déjà vu que l'Etat togolais, dans le cadre de l'amélioration génétique, a introduit des races 'étrangères. De toutes les races introduites, il n'y a eu que la race N'dama qui s'est adaptée. Les races européennes (Arune des Alpes et Jaune allemande) et le Zébu Wakwa n'ont pas donné de satisfaction. La race N'dama s'est adpatée parce qu'elle est trypanotolérante. Son aire géographique couvre toute la zone au climat de type guinéen donc humide. C'est cette race qui peut donner des produits viables par croisement avec nos races locales. Pour cette raison, le centre expérimental d'Avétonou vient d'aquérir 300 génisses et 20 taureaux N'dama pour une diffusion de sang N'dama dans le cheptel local. En plus de la diffusion de la race N'dama, les centres de recherches zootechniques pourraient essayer l'introduction et le testage de la race taurine Méré.

BIBLIOTHEQUE

Le Méré ou métisse Bambara tout comme la race Borgou est une sous-race issue de la race N'dama. Le Méré se retrouve au Mali et en Haute-Volta. Il vit en zone humide et
est très résitant à la trypanosomiase. Ses performances sont
intermédiaires entre celles de la race Borgou et celles de
la race N'dama.

Les croisements spontanés entre zébus et taurins, réalisés dans la région des savanes, ne doivent pas être négligés. Le centre de sélection de la race borgou permettrait de suivre et de mesurer ces croisements avant de donner un avis définitif à leur sujet.

Le métissage des moutons locaux avec des moutens importés du Niger et du Mali a été déjà réalisé avec succès dans la région maritime. Une étude des possiblités d'adaptation des ovins et des caprins sahéliens permettrait leur introduction dans les régions favorables.

2. AMELIORATION ALIMENTAIRE

Notre cheptel vit de pâturages naturels. Les éle-'- veurs ne prévoient aucune réserve fourragère pour la mauvaise saison.

Dans les régions à forte densité humaine et animale, la consommation excessive des végétaux cause un surpâturage qui dénude et dégrade le sol. L'extension des cultures vivrières oblige les gardiens à maintenir les animaux aux piquets.

Le service vétérinaire, en collaboration avec les différents organismes de l'agriculture, doit procéder à une dé-

.../...

termination des zones de pâture sur les jachères.

Il faudra que les éleveurs arrivent à prévoir des réserves fourragères par utilisation des sous-produits agricoles. La transhumance en **borduré** des grands cours d'eau et dans les sous-régions sous-peuplées permettrait de palier à la carence alimentaire de la saison sèche.

C. ENCADREMENT DES ELEVEURS

L'homme comme facteur limitant de l'évolution de l'élevage n'est pas à sous-estimer. "Le facteur hymain constitue en milieu rural la pierre d'achoppement contre laquelle viennent se briser les plus nobles intentions et les techniques les plus éprouvées" (67). La routine fait loi dans le monde rural. Les pratiques ancestrales sont ancrées comme de véritables actes de foi. A ce propos DOUTRESSOULE écrit : "Les peuples pastoraux ne sont capables que d'une évolution et d'une adaptation lentes, et nous ne devons pas chercher à les plier à des méthodes qui heurtent trop leurs traditions" (34). Le monde rural mérite d'être compris par le technicien qui l'encadre. L'encadrement et l'animation ruraux supposent une prise en considération de la psychologie et de la sociologie des populations intéressées. Leur application appelle non seulement des considérations techniques mais également sociologiques.

1° Action au niveau de l'agriculteur :

Les raisons qui ont permis autrefois la constitution de l'élevage togolais sont maintenant dépassées. Le vétérinaire doit puiser dans le traditionnalisme de l'éleveur togolais, les armes qui lui permettront de combattre énargiquement le côté archaïque et dessuet de notre élevage. Il faudra arriver à changer l'idée que l'éleveur se fait de la possession de l'animal. L'encadrement du paysan visera à lui apprendre que l'animal est un facteur de production et de transformation. Quand l'éleveur aura compris que l'exploitation systématique et rationnelle du capital bétail peut lui apporter un complément de revenu, l'animal aura retrouvé sa valeur dans un nouveau contexte économique.

2° Action en faveur du Peul

L'Etat doit prendre des dispositions pour l'intégration des Peuls dans la Société. Il est évident que tous les Peuls ne méritent pas confiance. Mais les familles peules installées au Togo depuis plus d'un siècle ne sont elles pas togolaises ? Des enquêtes doivent être menées pour dénombrer les Peuls résidant au Togo depuis plus de vingt-cinq ans. On leur fera des certificats de nationalité et des cartes d'identité leur permettant de bénéficier des neuvres sociales. Les services d'encadrement agricule leur seraient très utiles.

Les Peuls accepteraient mieux un ontrat de gardiennage leur permettant d'avoir des boeufs. Le produit du cinquième velage d'une génisse devrait leur revenir. Un propriétaire disposant de plus de dix têtes dans un troupeau de gardiennage donnerait une génisse ou une vache de moins de cinq
ans au gardien. Cela permettrait aux gardiens peuls d'avoir
leurs propres boeufs. Ainsi, ils ne trairaient que leurs vaches. La traite des vaches ne leur appartenant pas, serait régiomentée après une étude approfondie de l'effet de le traite
sur la vitesse de croissance des veaux et les intervalles de
velage.

Le problème le plus difficile à résoudre est celui des gardiens peuls salariés. Il faudra qu'une commission du Conseil économique et social étudie les possibilités d'améliorer leurs salaires.

3° Aide à apporter aux éleveurs

Etant entendu qu'il n'y a plus de distinction à mettre entre les gardiens peuls et les autres agriculteurs, tous doivent bénéficier à titre égal des mêmes aides. Il est indispensable que les éleveurs aient à leur disposition des encadreurs et des animateurs. Les encadreurs devront avoir des connaissances solides sur tous les problèmes du monde rural. Il n'est alors pas question qu'ils soient tout simplement recrutés. Ils doivent sortir d'une école de formation agricole. Ce sont ces encadreurs-animateurs sortis d'un centre d'animation rurale qui formeraient sur le terrain les futurs éleveurs. L'Etat devra apporter au départ une aide financière importante pour une opération de colonisation des régions à faible densité A ce titre nous avons déjà signalé que les régions des plateaux et centrale s'y prêtaient bien. Le colonisation y existe déjà mais ces régions restent encore sous-peuplées. Les Pauls et les éleveurs des régions à forte démographie s'y implanteraient. Pour la réussite de l'opération, la priorité devrait être donnée au Peul parce qu'il accepte facilement de s'implanter dans la région où on met à sa disposition un lopin de terre et quelques têtes de boeufs. L'opération de colonisation installerait autant de familles peules que de familles d'agriculteurs. A la longue les Peuls apprendraient aux autres la technique d'entretien de bétail. L'encadrement permettra ainsi une intégration de l'animal dans la production agricole.

1. 4. ORGANISATION DE LA PRODUCTION DE LA VIANDE

L'organisation de la production tiendra compte des motivations et des structures sociales de production, en même temps que des données économiques de chaque espèce animale. La politique de la production aura pour premier objectif de permettre à l'éleveur d'augmenter son revenu. Ensuite il produira pour le marché.

Les viandes bovine, ovine, et caprine sont les plus demandées. Les unités de production s'orienteront vers la production de ces viandes.

L'élevage des petits ruminants intéresse tous les paysans. Leur entretien est facile et leur exploitation rapide. Ce sont des ruminants capables de vivre dans les zones les plus arides. Le capital placé dans l'élevage des petits ruminants se récupère vite. Le prix des viandes ovine et caprine est plus élevé que toutes les autres viandes. La demande est supérieure à l'offre. Tout cela rend attractif l'élevage des petits ruminants.

Les méthodes d'élevage différeront selon les régions.

Dans les circonscriptions de Vogan, Anécho, Lama-Kara et

Pagouda à forte démographie (figure n° II) l'élevage sera intensif. Ces circonscriptions ne manquent pas de sous produits agricoles pour l'alimentation du bétail. Les paysans de Tabligho, Tsévié, Niamtougou, Kandé, et Dapango peuvent entretenir un effectif d'ovins et de caprins plus important qu'on ne le pense. Des troupeaux de 50 à 100 têtes peuvent être conduits sur les jachères et les collines. Dans les autres circonscriptions, l'élevage sera extensif sur les pâtureges naturels.

L'élevage bovin passionne les classes privilégiées.
Les salariés et les commerçants investissent de plus en plus dans les exploitations agricoles. Ces initiatives privées méritent d'être organisées en exploitations agricoles de type sociétaire. Il y aura association agriculture-élevage.

l'élevage bovin se développerait sous forme de ranching dans les régions à faibles densités humaine et animale déjà citées. Ces exploitations agricoles entretiendraient des troupeaux naisseurs et des troupeaux d'embouche. L'élevage bovin serait mené en association avec l'élevage de petits ruminants comme c'est le cas en pays Somba.

En matière d'élevage il faut un travail de patience et de longue haleine. Les paysans cabrais, lossos et lambas ayant colonisé la région des plateaux ont abandonné l'élevage bovin. Ils se contentent de la culture vivrière et de l'entretien des caféiers et des cacaoyers dont les revenus sont immédiats. Un organisme d'encadrement en matière d'élevage les amènerait à redécouvrir l'utilité de l'élevage bovin.

Dans les régionsoù il existe de l'élevage les paysans ont beaucoup d'intérêt à s'orienter vers l'embouche paysanne. Leur regroupement en coopératives ou en mutualités leur permettrait de produire de la bonne viande à contre saison. Pendant la mauvaise saison, ils confieraient les animaux à embaucher à un gardien qui les suivrait sur les champs déjà récoltés ou les aménerait paître en bordure des grands cours d'eau. Là pousse de l'herbe de qualité en saison sèche après le passage des feux de brousse. L'organisation d'une telle structure est possible dans les régions des savanes de la kara, et dans les circonscriptions de Bassari, Bafilo et de Sokodé.

Il est indispensable que les futurs encadreurs orientent l'élevage porcin vers la production du porc local. Le prix de vente de sa viande est compatible avec le pouvoir d'achat de la population. Il est très apprécié à vogan. Tabligbo et dans les régions de la Kara et des savanes.

2. ORGANISATION DE LA COMMERCIALISATION DU BETAIL ET DE LA VIANDE

2. 1. Politique d'importation

Le déficit en viande du Togo va grandissant. Les importations se traduisent par une fuite de devises. Le Togo devra alors faire un choix judicieux entre l'importation de bétail vivant et l'importation des viandes foraines.

L'importation de hétail vivant est beaucoup plus avantageux que celle des viandes foraines. Le cinquième quartier est récupéré. Il permet de couvrir les frais de préparation de la viande et de réaliser des bénéfices. La viande préparée sur place à partir d'animaux importés coûte moins chère que les viandes foraines importées. Il va de l'intérêt du Togo de favoriser l'importation de bétail vivant.

La part que prennent les taxes d'importation sur le prix de l'animal est excessive. La marge bénéficiaire est faible. Il est déjà intéressant de constater la tolérance de la douane togolaise. En effet les taxes d'importation sont perçues à Lomé après la vente des animaux; les commerçants ne payent que sur une partie des animaux importés. Lorsqu'on sait que les plus grands importateurs (Côte d'Ivoire et Nigéria) ont supprimé les taxes d'importation, on peut souhaiter

que le Togo s'aligne bientôt sur la même politique.

2. 2. EQUIPFMENT DES CIRCUITS :

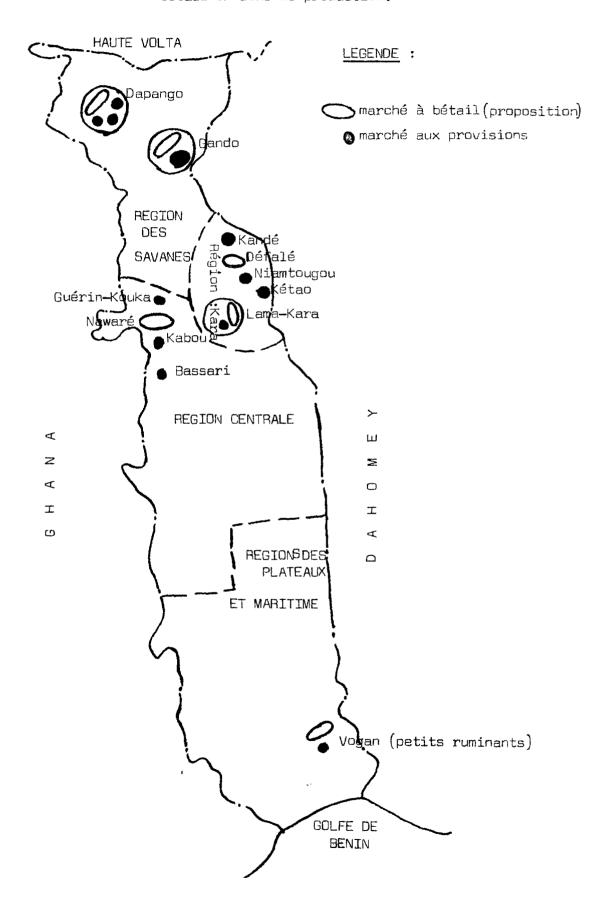
2. 2. 1. Equipement du circuit commercial du bétail ou circuit vif.

Il n'existe pas un véritable circuit commercial du bétail. Selon les commerçants de Dapango qui sont des courtiers, la suppression des taxes d'importation permettrait de créer des marchés à bétail.

La création de marchés à bétail est déjà prévue par le Service vétérinaire. Il prévoit l'aménagement de trois zones de quarantaine, de treize zones d'attente et de neuf quais d'embarquement et de débarquement. Trois marchés à bétail sont prévus. Le marché de Dapango recevra 10.000 petits ruminants par an. Celui d'Atakpamé recevra 1.500 bovins. Le marché de la banlieuede Lomé recevra 10,000 bovins et 5,009 petits ruminants. Sans avoir à nous prononcer sur le volume des transactions de ces marchés nous trouvons que leur conception ne répond pas à une politique de développement de l'économie animale. Des marchés devraient être créés dans les zones de production pour amener les éleveurs à produire pour le marché. La pratique qui consiste à chercher les animaux en brousse traduit le caractère d'une économie de cueillette. Elle doit être combattue en créant des infracstructures adéquates.

Nous suggérons la création de marchés à bétail à Dapango et Gando pour la région des Savanes. Le marché de Dapango recevra des bovins et petits ruminants locaux et les

FIGURE N°VIII. : Proposition de création de marchés à bétail en zône de production.



animaux d'importations. Il sera situé à Nanergou et à Nassablé. Le marché de Gando recevra lesbovins et les petits ruminants venant de la région et du Dahomey. Ce marché sera à deux kilomètres du marché à provision qui est déjà très important.

Dans la région de la Kara, nous retenons la possibilité d'institution de marchés à bétail à Kandé et Lama-karale marché de Kandé sera placé entre Kandé et Défalé (Niamtougou) de façon à faire paître les animaux en bordure des innombrables ruisseaux. Le marché de Lama-kara tiendra compte des possibilités de pâture en bordure du fleuve kara.

Dans la région centrale, des marchés à bétail sont nécessaires à Nawaré à Guérin-Kouka. A Tabligho et à Vogan une partie de l'emplacement du marché aux céréales sera aménagée pour recevoir les petits ruminants (figure n° VIII).

2. 2. Equipement du circuit commercial de la viande ou circuit mort

La construction d'un abattoir frigorifique est en voie d'achèvement à Lomé. Cet établissement permettra la réforme du commerce de la viande. Il sera géré par un office national des abattoirs et frigorifiques en voie de création. Les abattoirs des centres secondaires nécessitent un équipement. Ils ne sont pas électrifiés et certains d'entre eux manquent d'eau potable. Des chambres froides à Palimé, Atakpamé, Badou, Sokodé et Lama-kara permettraient la régularisation de l'approvisionnement de ces centres.

La conception d'un abattoir frigorifique à Sokodé ou à Atakpamé serait à envisager. Cet abattoir approvisionnerait tous les grands centres consommateurs des régions des plateaux, centrale

et la ville de Lama-kara en carcasses. Les grands centres consommateurs souffrent d'un sous-équipement en boucheries. Ne serait-il pas raisennable d'améliorer l'équipement du circuit traditionnel à Lomé, Atakpamé et Sokodé par la construction des boucheries indépendantes? Le nombre de boucheries ou de points de vente de lá viande à Lomé est insuffisant. Des boucheries à proximité de chacun des marchés aux légumes sont nécessaires. L'installation de boucheries modernes à Sokodé, à Atakpamé et à Polimé doit être envisagée.

3. REGLEMENTATION DU COMMERCE DU BETAIL ET DE LA VIANDE

3. 1 Réglementation du circuit vif

Les cours de bétail ne sont pas connus. Les commerçants ont tendance à les élever. Les paysans de leur côté se plaignent des prix trop bas du bétail. L'institution d'une mercuriale est indispensable. Les éleveurs produiront en fonction de la demande. L'institution des prix en fonction de la qualité incitera les éleveurs à mieux entretenir leurs animaux.

Les jours de séance des marchés à bétail seront choisis en fonction du calendrier agricole. Nous proposons que ces marchés aient lieu les veilles ou les jours mêmes des marchés aux provisions. Des marchés bimensuels sont préférables. La proximité de ces deux sortes de marchés dans le temps et dans l'espace permettra aux éleveurs et aux marchands de s'approvisionner en vivres.

La phase expérimentale des marchés à bétail portera sur un nombre restreint. L'expérimentation sera fonction de la réussite de l'opération. L'équipement comportera l'aménagement des zones de stabulation et de pâture, le forrage des puits et l'installation des abreuvoirs.

Le service vétérinaire veillera à l'application des règles de protection de la santé animale. Les marchands ont intérêt à demander un certificat sanitaire pour le grand bétail. Les génisses et les taurillons destinés à l'élevage feront l'objet d'un examen clinique munitieux. Cela éviterait l'introduction de maladies contagieuses dans les élevages.

Los autorités administratives et coutumières méneront une campagne d'information massive chez les éleveurs. La population élira ou choisira des commissionnaires qui seront en même temps des bouviers. Les commissionnaires n'auront pas le droit d'achat. Les animaux invendus par les paysans seront remis aux bouviers qui les feront paître jusqu'au jour du marché suivant.

Les organisateurs de ces marchés prendront soin de réduire le nombre d'intermédiaires et empêcheront la prolifération des petits marchands occasionnels. Une réglementation définira les statuts des divers agents de commercialisation. L'on déconseillera la vente des animaux à domicile. Cela permettra de résoudre le problème du vol de bétail. La pratique des petits commerçants, qui consiste à rencontrer les éleveurs et à leur prendre les animaux avant leur arrivée au marché sera interdite. Elle contribue à la hausse injustifiée des prix.

3. 2. Réglementation du circuit mort

L'organisation du circuit vif devra aller de pair avec l'organisation du circuit mort. Statuts, patentes et cartes professionnelles devraient être définis pour les chevillards-grossistes et les bouchers détaillants.

Les prix de la viande à la distribution devront être étudiés et réajustés. L'institution de la vente à la qualité et sui-vant les morceaux réduira les risques de faillite.

C O N C L U S I O N

Cette étude nous montre les difficultés d'approvisionnement en viande du Togo. Le déficit en viande bovine, rend la production nationale tributaire de l'élevage sahélien. Les excédents exportables du cheptel sahélien diminuent. Dans les années à venir, l'approvisionnement en viande du Togo sera dans une véritable impasse.

Il importe que les programmes de développement mettent plus d'accent sur l'augmentation de la production nationale, et l'amélioration des circuits commerciaux du bétail et de la viande.

Les actions sanitaires, déjà entreprises sur le cheptel bovin, devront être poursuivies. Les autres espèces, malgré leur importance économique, n'ont jamais été l'objet de soins vétérinaires. Les programmes de santé animale intéresseront toutes les espèces.

Il convient d'étudier les potentiels génétiques des races locales. Les meilleurs seront sélectionnés et diffusés. L'introduction de potentiel génétique étranger accordera la priorité aux races facilement adaptables. L'on évitera l'introduction de races exotiques sans plan méthodique et dans des conditions de milieu défavorable.

La rentabilité de l'élevage est intimement liée aux conditions d'alimentation. Les éleveurs accorderont la même importance aux sous-produits agricoles et à l'utilisation rationnelle des pâturages naturels.

La diversification de l'élevage traditionnel permettra de satisfaire les besoins. Les bergeries, les porcheries et les étables devront être entretenues avec beaucoup de soin. L'accroissement de la production est possible par l'action concertée entre élevages extensif, fermier et industriel. Dans les zones à forte densité, il faudra passer de l'élevage extensif à l'élevage intensif. La coexistence de ces deux formes d'élevage est souhaitable dans les régions sous-peuplées.

Les efforts devront permettre la satisfaction des besions humains en protéines animales et la promotion économique
et sociale des éleveurs. Le problème du gardiennage doit être
étudié. L'intégration des Peuls dans le développement économique
du pays sera salutaire pour l'élevage bovin.

La commercialisation souffre tout comme la production de l'imperfection de son système. Une bonne politique d'importation avec exonération des taxes de douane attirerait les importateurs.

A l'intérieur du pays, un contrôle régulier des prix est indispensable. A cet effet, les pouvoirs publics doivent mettre sur pied des organismes qui étudieront le marché du bétail et de la viande. Ils encourageront la production en fonction de la demande.

L'organisation et l'éducation des bouchers s'avèrent nécessaires. Cette profession continue à perpétuer un tradition-nalisme dépassé.

"Les maillons de la chaîne" existant entre le producteur et le consommateur doivent être réduits au maximum. La création de coopératives d'éleveurs et de transformateurs serait bénéfique.

B I B L I O G R A P H I E

- (1) ADJAI (H. J.) Du développement des productions bovines au Dahomey, Thèse doct. vét. n° 9, 1972 - Toulouse.
- (2) Anonyme : Deuxième conférence africaine régionale de la F.A.O. sur la santé et la production animales. Kinshasa novembre, décembre 1969 document consulté au laboratoire de Hann Sénégal.
- (3) " Fôret et pâturage F.A.O. 1952.
- (4) "Enquête sur les budgets familiaux et la consommation des ménages au Togo SEDES 1967. 67, rue de Lille Paris 7ème.
- (5) " Annuaire des statistiques du commerce 1972, Document consulté à la planification rurale Togo.
- (6) " Comptes économiques du Togo 1972 consulté à la planification rurale. Togo.
- (7) "Plan de développement économique et social du Togo 1971-1975. Document consulté à la Direction de l'agriculture Togo.

- (8) Anonym Analyse des données sociologiques du droit foncier traditionnel togolais et propositions pour une intervention législative 1974. Commission interministérielle. Ministère des Finances de l'économie et du Plan. Document consulté à la Direction de l'agriculture. Togo.
- (9) " Monographie de la région des plateaux 1973. Document consulté à la Direction de l'agriculture. Togo.
- (10) "Rapport annuel de la région maritime. SORAN maritime 1971. Consulté à la Direction de l'agriculture du Togo.
- (11) "Rapport annuel de l'élevage-région maritime 1973.

 Consulté au Service vétérinaire maritime Lomé, Togo.
- (12) "Rapports annuels de la Direction de l'élevage et des industries animales 1971, 1972 documents consultés à la Direction de l'élevage Togo.
- (13) "Rapport annuel de la région des savanes. Service vétérinaire 1973. Consulté au Service vétérinaire de Dapango. Togo.
- (14) "Rapport annuel de la région d'élevage de la Kara 1973. Consulté au Se**rvice** vétérinaire de Lama-Kara Togo.
- (15) "Rapport annuel de la région d'élevage centrale 1973. Consulté au Service vétérinaire de Sokodé. Togo.

- (16) Anonyme Rapport annuel de la région d'élevage des plateaux. 1973. Consulté au Service vétérinaire d'Atakpamé. Togo.
- (17) AMEGEE (M) La production laitière au Togo, Thèse doct. vét. n° 86, 1973 Alfort.
- (18) ARNAUD (M) Projet d'aménagement des routes et des marchés à bétail Tome I. Rapport général. Document consulté à la Direction de l'élevage Togo.
- (19) ATTIGNON (H) La géographie du Togo (Editogo)
- (20) AYRAL (J) Le marché des viandes et problèmes de l'exportation. Economie et médecine animales. 1971 n° 381.
- (21) BARY (S) Production et commercialisation de la viande en Haute Volta. Thèse doct. vét. n° 104, 1971 Toulouse.
- (22) BURDETTE (A) ABBOT (J.C) Commercialisation du bétail et de la viande F.A.O. Cahier n° 3 Rome 1960.
- (23) BUSSIERAS(J) Les anthelminthiques Utilisation en médecine vétérinaire. VIII ejournées médicales de Dakar, avril 1973. Revue élevage médecine vétérinaire pays tropicaux : 1973, 25 ; 4, page 123 a.
- (24) CAILLE (0) L'économie contractuelle en élevage. Thèse doct. vét. n° 14 ; 1971. Toulouse.

- (25) CHARIGNON (A) Contribution à l'étude du marché français de la viande de boeuf. Thèse doct. vét.n° 17 1964. Alfort.
- (26) COMPERE (R) MULLER (E) Etudes et avant-projets du ranch de l'Adélé et du Centre Zootechnique de Kouniohou. Document consulté à la Direction de l'élevage. Togo.
- (27) CRAPLET (C) Influence de l'année et saison de naissance.

 Traité moderne d'élevage. La viande bovine

 Tome VIII. Edition Vigot Frères.
- (28) Le mouton. Traité d'élevage moderne. Tome IV. Edition Vigot Frères.
- (29) CURASSON (G) Le climat tropical et la production animals.

 Acta tropica 1948 ; 5 ; 2 ; Page 97.
- (30) DENAUD (CL)

 Les différentes formes d'embouche bovine en Afrique francophone et à Madagascar.

 Thèse doct. vét. n° 69 ; 1973 Toulouse.
- (31) DESROTOUR (J) FINELLE (P). Les bovins trypanotolérants, leur élevage en république centrafricaine. Rev. élev. méd. vét. pays tropicaux 1967; 20; Page 589.
- (32) DIACK (C) L'élevage en Mauritanie. Thèse doct. vét. n° 63 ; 1963 Alfort.

(33) DIALLO M.S.; BA (M) N'DIAYE (L). La commercialisation de la viande bovine au Sénégal.VIIIe journées médicales de Dakar. 9, 14 avril 1973.

Revue élev. Méd.vét. pays tropicaux 1973;
25; 4; 1.

(34) DOUTRESOULLE (G) L'élevage au Soudan français. Edition Larousse, Paris 1947.

(35) FARCY (H) Débouchés agricoles, produire et vendre.

L'action commerciale de l'agriculture.

Institut catholique de Paris.

(36) FRENCH (M.H) Observation sur la chèvre F.A.D. 1971.

(36) FINELLE (P)

La trÿpanosomiase africaine (deuxième partie) Revue mondiale do zootechnie n° 8 1973. P.24

(37) GUELLY (C.P.C.)

Difficultés économiques du Bahomey. Eléments de contribution au développement concerté des productions animales thèse doct. vét. n° 56, 1970 Toulouse.

(38) HALADOU (S) Contribution à l'étude de la commercialisation du bétail au Niger. Thèse doct.
vét. n° 6 1974. Dakar.

.../...

- (39) HURAND (R) Le marché de la viande. Thèse doct. Vét. n° 7 ; 1960 Toulouse.
- (40) JEAN-LU (M) DANIEL (P) Actualisation de létude économique relative au projet d'abattoir frigorifique de Lomé. SEDES 1971, 67, rue de Lille Paris 7e.
- (41) KONATF (I) TRAORE(N'G); SY (B). La revalorisation du cheptel dans les pays africains sans accès côtier. Revue trim. d'inf. techn. et économique CEBV 1973 n° 4 p. 22.
- (42) LACROUTS (M) Problèmes de la commercialisation du bétail en Afrique. Revue élev. méd. vét. pays tropicaux 1969 ; 22 (1) ; 127-144.
- (43) Planification de la production de viande bovine. Séminaire sur la production animale 6, 10 septembre 1971 compte rendu technique I.E.M.V.P.T. Maison Alfort.
- (44) LARRAT (R) Problèmes de la viande en A.O.F. Les principaux marchés-Dahomey, Togo, Côte d'Ivoire,
 Gold-Coast. Editions Diloutremer Paris 1955.
- (45) LECLERCQ (P) Les possibilités de développement de l'élevage bovin dans la région maritime du Togo 1970. Document consulté à la Direction de l'élevage du Togo.

- (46) LEMELLE (P) MFATCHI (F) monographie de la région centrale du Togo ; document consulté à la Direction de l'agriculture du Togo.
- (47) LONEDEC (A) La société interprofessionnelle du bétail et des viandes. Thèse doct. vét. n° 90.
- (48) MALANG (S) Contribution à l'étude du diagnostic expérimental des trypanosomiases bovines par immunofluorescence indirecte au Sénégal. Thèse doct. vét. n° 1 ; 1974 Dakar.
- (49) MANN (I) La préparation des viandes dans les pays sous développés. Abattage conservation F.A.O. 1962.
- (50) MIRIVFLLE (J) AGBEGNINOU (M) Monographie de la région de la Kara 1972. Document consulté à la Direction de l'agriculture Togo.
- (51) N'DIAYE (A.L) Elevage et coopération en Afrique tropicale.

 Example du Sénégal. Rev. méd. vét. pays tropicaux 1972 ; 25 (3) ; pages 433 443.
- (52) N'GOM (M) L'élevage bovin au Sénégal problèmes de sous alimentation Thèse doct. vét. n° 2 1960 Toulouse.
- (53) OUDET (J) Contribution à l'étude de l'économie rurale de la région Doloise et de la Bresse jurassienne. Thèse doct. vét. n° 54 : 1973 Lyon.

- (54) PROTIN (R) Production de viande C.N.P.S. journées scientifiques Tome IV Paris, 1952, p. 548.
- (55) QUEINEC (G) Economie de l'élevage dans le cadre local et régional colloque sur l'élevage Fort-Lamy Tchad 1969. I.E.M.V.P.T. Maison Alfort.
- (56) Economie du troupeau. Colloque sur l'élevage Fort-Lamy Tchad 1969. I.E.M.V.P.T. Maison Alfort.
- (57) ROBINET (H) Réflexions sur l'association agriculture.
 Elevage Rev. trimest. inf. tech. économique
 CEBV 1973 ; n° 3 page 22.
- (58) ROZIER (J) La commercialisation de la viande en Afrique X

 Noire francophone. Recueil de médecine vétérinaire 1974 ; 150 ; 8 ; page 711.
- (59) SARNIGUET (J) TYC (J); Approvisionnement en viande de l'Afrique Centre-Ouest SEDES 1969, 67, rue de Lill: Paris 7ème.
- (60) SARNIGUET (J) LEGRAND (Y); Diagnostic et perspectives sur la production animale au Togo. SEDES 1974, 67 rue de Lille Paris 7ème.
- (61) SAVIC (I) SEYDI (O.A); DIALLO (A) Etude technique des marchés de la viande au Sénégal. Document dactylographié consulté à l'Institut de Technologie alimentaire Sénégal.

.../...

- (62) SIDIBE (A.S) Structure possible de la production de viande bovine au Mali. thèse doct. vét. n° 21, 1971 Alfort.
- (63) THOMAS (M) La sécheresse au Sahel. Une catastrophe pour le bétail. Revue mond. zoot. 1973 n°8.
- (64) THERET (M) Elevage et sociologue. Colloque sur l'élevage Fort-Lamy Tchad 1969. (IEMVPT) Maison Alfort.
- (65) TOMEZAN (J) Les arbres fourragers de la zone sahélienne de l'Afrique. Thèse doct. vét. n° 37; 1972. Toulouse.
- (66) TOURNE (A)

 DIANGBEDJA (G); AFFOGNON (K) Manographie

 de la région des savanes 1973 document consulté à la Direction de l'Agriculture Togo.
- (67) TRAORE (S) L'élevage bovin en Haute-Volta. Importance relative du zébu et du taurin thèse doct. vét. n° 5 ; 1964 Toulouse.
- (68) VALENZA (J) CENIS (J.P); DIALLO (M.S); THIONGANE (A).

 La viande au Sénégal. Production et hygiène,

 perspectives. Economie et médecine animales

 1971; 12 (2) Page 79.
- (69) WOLKOWITSCH (M) L'élevage dans le monde. Librairie Armand Colin 1966.
- (70) YABOURI (M.K) Le Togo et la lutte contre la péripneumonie contagieuse bovine. Thèse doct. vét. n° 5, 1974 Dakar.

E'ELIOTEEGUE

VU

LE DIRECTEUR

de l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires LE PROFESSEUR RESPONSABLE de l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires.

•

V U :

LE DOYEN

LE PRESIDENT DE LA THES

V U et permis d'imprimer

LE RECTEUR, PRESIDENT OU
CONSEIL PROVISOIRE DE L'UNIVERSITE

TABLE DE MATIERES

		PAGES	
INTRODUC	TION	1	
PREMIERE	PARTIE : CARACTERISTIQUES ET PRODUCTIVITE	DE L'ELEVA	<u>GE</u>
TOGOLAIS			
1.	Facteurs de la productivité	2	
1.1	Le climat	2	
1.1.1	Pluviométrie	2	
1.1.2	Température	3	
1.1.3	Hygrométrie	3	
1.1.4	Hydrographie	5	
1.2	Le sol	5	
1.2.1	Les sols riches	7	
1.2.2	Les sols relativement fertiles	7	
1.2.3	Les sols pauvres	7	
1.3	La végétation	8	
4 4	Le cheptel	n ·	
1.4 1.4.1	Facteurs sanitaires	8 8	
1.4.2	Facteurs zootechniques	9	
1,4.3	Facteurs humains.,	16	
144,5	1 deceder 5 (idinatival), i.e., i.e.	10	
2.	Productivité de l'élevage togolais	28	
2.1	Paramètres zootechniques	28	
2.1.1	Taux de reproduction	28	
2.1.2	Les vêlages	29	
2.1.3	La mortalité	30	
2.2	L'exploitation du cheptel	30	
2.3.	Estimation de la production nationale	31	/
